

MARTIN A. KLEIN

ESCLAVAGE ET POUVOIR COLONIAL EN AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Préface d'Ibrahima Thioub



KARTHALA

CIR
ESC

Esclavages

MARTIN A. KLEIN

ESCLAVAGE ET POUVOIR COLONIAL EN AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Préface d'Ibrahima Thioub

Le livre de Martin Klein appartient à la bibliothèque des ouvrages indispensables sur l'esclavage en Afrique. Il en retrace l'histoire entre le XVIII^e et le XX^e siècle au Sénégal, en Guinée et au Mali, trois anciennes colonies françaises.

Il montre comment la nature de l'esclavage africain a changé selon les périodes : traite des captifs, conquête puis domination coloniales, indépendance des États. Quelles attitudes les autorités françaises ont-elles eues par rapport à ce fait social total ? Comment comprendre l'ambivalence de leurs positions, entre acceptation dans l'intérieur du Mali et interdiction hésitante, dans les régions proches de la côte, de la capture, du commerce et de l'utilisation des esclaves ? L'abolition par la France en 1905 a provoqué des changements sociaux importants à l'époque, mais la question de l'esclavage demeure centrale jusqu'à aujourd'hui. Cet ouvrage nous donne les clés indispensables pour comprendre le maintien de ce système.

*Martin Klein est professeur émérite d'histoire à l'université de Toronto. Son premier livre, *Islam and Imperialism in Senegal. Sine-Saloum, 1847-1914* (Stanford, 1968), porte sur la colonisation et la révolution islamique au Sénégal. Par la suite, il a travaillé sur l'histoire de la traite et de l'esclavage, principalement en Afrique de l'Ouest. Il a été président de l'African Studies Association (Société d'études africaines des États-Unis) et de l'Association canadienne d'Études africaines. Il a reçu, en 2001, le Distinguished Africanist Award, la plus haute des distinctions académiques chez les africanistes pour l'ensemble de son œuvre.*



ESCLAVAGE
ET POUVOIR COLONIAL
EN AFRIQUE OCCIDENTALE
FRANÇAISE

Karthala
22-24, bd Arago 75013 PARIS
www.karthala.com
Paiement sécurisé

CIRESC
Campus Condorcet
Bâtiment Recherche Sud
5, cours des Humanités

93322 AUBERVILLIERS CEDEX
www.esclavages.cnrs.fr

Cet ouvrage est une traduction de *Slavery and colonial rule in French West Africa*,
Cambridge / New York, Cambridge University Press, 1998, coll. « African Studies Series », n° 94.

Coordination éditoriale : Chloé BEAUCAMP (CIRESC)
Conception graphique couverture : Anabell GUERRERO
Conception maquette et mise en pages de l'ouvrage : Philippe CAMUS

Illustration de couverture : « Caravane d'esclaves dans la région malinke au Soudan ».
Extrait de Joseph Gallieni, *Voyage au Soudan français (Haut-Sénégal et pays de Ségou)*, 1879-1881, Paris,
Librairie Hachette et Compagnie, 1885.
SOURCE : Bibliothèque nationale de France.

© Éditions Karthala et CIRESC, 2021
dépot légal : 3^e trimestre 2021

MARTIN A. KLEIN

Esclavage et pouvoir colonial en Afrique occidentale française

traduit de l'anglais
par Charles BECKER & Lysa HOCHROTH

avec une préface d'Ibrahima THIOUB
et un nouvel épilogue de l'auteur

Esclavages



Esclavages

Cette collection est née en 2010 de l'association entre le Centre international de recherches sur les esclavages et post-esclavages (CIRES) du CNRS et les éditions Karthala. C'est la seule en France qui soit consacrée à la question des traites, des esclavages, des situations d'esclavages et/ou de leurs héritages contemporains. Elle souligne l'importance des représentations racialisées, qu'elles soient construites, héritées, réactualisées, revendiquées. Elle publie les recherches les plus récentes comme des traductions d'ouvrages classiques.

Directrice de la collection : Myriam COTTIAS

Comité éditorial : António de ALMEIDA MENDES, Cédric AUDEBERT, Marie-Pierre BALLARIN, Magali BESSONE, Klara BOYER-ROSSOL, Audrey CÉLESTINE, Élisabeth CUNIN, Céline FLORY, Ary GORDIEN, Nicolas MARTIN-BRETEAU, Dominique ROGERS, Marie-Jeanne ROSSIGNOL, Romy SANCHEZ

Éditrice : Chloé BEAUCAMP

www.esclavages.cnrs.fr / contact : ciresc.redaction@cnrs.fr

DANS LA COLLECTION

« ESCLAVAGES »

Myriam COTTIAS, Élisabeth CUNIN
& António de ALMEIDA MENDES (éd.),
Les traites et les esclavages. Perspectives historiques et contemporaines, 2010.

Richard PRICE,
*Peuple Saramaka contre État du Suriname.
Combat pour la forêt et les droits de l'homme*, 2012.

Jean HÉBRARD,
Brésil. Quatre siècles d'esclavage. Nouvelles questions, nouvelles recherches, 2012.

Christine CHIVALLON,
L'esclavage, du souvenir à la mémoire. Contribution à une anthropologie de la Caraïbe, 2012.

Henri MÉDARD, Marie-Laure DERAT, Thomas VERNET & Marie-Pierre BALLARIN (éd.),
Traites et esclavages en Afrique et dans l'océan Indien, 2013.

Olivier LESERVOISIER & Salah TRABELSI,
Résistances et mémoires des esclavages. Espaces arabo-musulmans et transatlantiques, 2014.

Élisabeth CUNIN,
Administrer les étrangers au Mexique. Migrations afrobrésiliennes dans le Quintana Roo (1902-1940), 2014.

Gaetano CIARCIA,
Le revers de l'oubli. Mémoires et commémorations de l'esclavage au Bénin, 2014.

Sandra CARMIGNANI, *Mémoires de l'esclavage et créolité. Le patrimoine du Morne à l'île Maurice*, 2017.

Paul LOVEJOY,
Une histoire de l'esclavage en Afrique. Mutations et transformations (XIV^e-XX^e siècle), 2017.

Dominique ROGERS & Boris LESUEUR,
Sortir de l'esclavage. Europe du Sud et Amériques (XIV^e-XIX^e siècle), 2018.

Dominique ROGERS & Boris LESUEUR,
Libres après les abolitions ? Statuts et identités aux Amériques et en Afrique, 2019.

Hebe MATTOS,
Les couleurs du silence. Esclavage et liberté dans le Brésil du XIX^e siècle, 2019.

Sue PEABODY,
Les enfants de Madeleine. Famille, liberté, secrets et mensonges dans les colonies françaises de l'océan Indien, 2019.

Marie-Albane de SUREMAIN & Éric MESNARD,
Enseigner les traites, les esclavages, les abolitions et leurs héritages, 2021.

Jean-Pierre LE GLAUNEC,
Esclaves mais résistants. Dans le monde des annonces pour esclaves en fuite. Louisiane, Jamaïque, Caroline du Sud (1801-1815), 2021.

DANS LA COLLECTION

« ESCLAVAGES DOCUMENTS »

Dominique ROGERS (dir.),
Voix d'esclaves. Antilles, Guyane et Louisiane françaises, XVIII^e-XIX^e siècle, 2016.

Georges B. MAUVOIS, *Les Marrons de la mer. Évasions d'esclaves de la Martinique vers les îles de la Caraïbe (1833-1848)*, 2017.

Jessica BALGUY, *Indemniser l'esclavage en 1848 ? Débats dans l'Empire français du XIX^e siècle*, 2020.

*À la mémoire
d'Issaka Bagayoyo qui fut mon guide
et mon collaborateur au Mali*

Note sur la traduction et l'édition française

Cet ouvrage est la traduction en français du livre de Martin Klein, paru sous le titre *Slavery and Colonial Rule in French West Africa* [Cambridge University Press, 1998, xxi-354 p., coll. « African Studies Series », n° 94, ISBN : 978-0-521-59324-7 (hardback) – ISBN : 978-0-521-59678-5 (paperback)].

La traduction a été réalisée par Charles Becker et Lysa Hochroth pour tous les chapitres, les notes et les citations, à l'exception des chapitres 5, 6 et 7, qui ont été traduits par Christophe de Beauvais et qui sont publiés avec l'aimable autorisation de l'auteur. Remerciements également à Linda Nicol, responsable des publications auprès de Cambridge University Press. La mise en forme finale de cet ouvrage a été assurée par Chloé Beaucamp.

Dans les chapitres traduits par C. de Beauvais, la plupart des citations des archives ou des sources secondaires sont originales. La plupart des sous-titres originaux ont été conservés, mais d'autres ont été également légèrement modifiés pour faciliter la lecture. Enfin, certains passages ont fait l'objet de nouvelles notations ou de commentaires de la part de Martin Klein : ils sont signalés par la mention « communication personnelle », ou N.D.A. et N.D.T. Cependant ces chapitres ont également été revus par les traducteurs.

De petites modifications ont été apportées ici par rapport au texte anglais, en particulier pour proposer quelques nouvelles informations provenant de recherches personnelles de l'auteur. Les traducteurs ont également corrigé certains points de détail, en respectant autant que possible la graphie des noms et toponymes, tout en adoptant la graphie des documents d'origine lorsqu'il s'agit de citations.

La présentation des notes infrapaginales, ainsi que la place de la table des matières, tableaux et illustrations correspondent aux usages éditoriaux français.

Les deux principaux éléments originaux de cette édition française sont :

- d'une part, la préface d'Ibrahima Thioub, ancien recteur de l'université Cheikh Anta Diop (UCAD, Dakar) et fondateur du Centre africain de recherche sur les traites et l'esclavage, qui travaille en liaison avec le CIRESC ;
- d'autre part, un épilogue substantiel de Martin Klein est ajouté pour contextualiser l'ouvrage paru il y a plus de vingt ans et évoquer à la fois diverses études entreprises depuis lors et les propres travaux de l'auteur réalisés et publiés après 1998.

Remerciements

À Myriam Cottias et à l'équipe du Centre international de recherches sur les esclavages & post-esclavages (CIRESC, unité du CNRS) pour avoir pris l'initiative et apporté un soutien incessant à ce projet permettant de rendre enfin accessible à un plus large public francophone l'ouvrage de Martin Klein, qui a si fortement contribué à l'écriture de l'histoire de l'esclavage en Afrique occidentale et du colonialisme français.

À Chloé Beaucamp, l'éditrice du CIRESC, pour le soin apporté à la mise au point de la version finale de cet ouvrage, ainsi qu'à Margot Chesné pour son travail d'assistante éditoriale.

À Lysa Hochroth et à Charles Becker pour la compétence avec laquelle ils ont traduit mes mots en français, ainsi qu'à Christophe de Beauvais qui a réalisé la traduction des chapitres 5, 6 et 7 en y apportant de petites modifications en accord avec l'auteur. Sa version est à la base du texte correspondant aux chapitres « La conquête du Soudan : de Desbordes à Archinard », « Le Sénégal dans les années 1890 » et « La fin de la conquête française », qui ont été publiés sous le titre « Les tensions entre le système colonial français et le système d'esclavage africain » dans le volume I de Mariella Villesante Cervello (éd.), *Colonisations et héritages actuels au Sahara et au Sabel. Problèmes conceptuels, états des lieux et nouvelles perspectives de recherche (XVIII^e-XX^e siècles)* (Paris, L'Harmattan, 2007, p. 445-533).

À Ibrahima Thioub, qui a pris de son temps, malgré sa lourde tâche comme Recteur de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar, pour rédiger une préface si généreuse.

Cambridge University Press pour avoir accordé l'autorisation de réaliser cette traduction et pour son soutien apporté pendant de si nombreuses années, ainsi que pour son aimable collaboration au projet.

Aux éditions Karthala qui ont accueilli cette version française dans la collection "Esclavages", coéditée avec le CIRESC.

À la Bibliothèque nationale de France (BnF), pour la numérisation en haute définition des illustrations figurant dans la présente publication et pour les autorisations de reproduction de celles-ci.

À la cartographe Virginie Teillet, pour la reprise des cartes originales de Martin Klein.

À Margot Chesné, étudiante à la School of Oriental and African Studies (SOAS) pour sa contribution à l'édition française des notes et de la bibliographie.

J'apprécie à sa juste valeur la générosité des collègues au Sénégal, au Mali, en Europe et en Amérique du Nord, qui se sont engagés dans une discussion et un débat continus sur l'histoire de l'esclavage. J'ai apprécié particulièrement la collaboration et la stimulation que m'ont apportées les collègues historiens de Dakar, spécialement feu Mbaye Guéye, Abdoulaye Bathily, Mamadou Diouf, Mohammed Mbodj, Rokhaya Fall, Babacar Fall et Penda Mbow. Ma profonde gratitude à mes deux amis, Boubacar Barry et Charles Becker, qui m'ont apporté soutien et stimulation pendant de si nombreuses années.

Enfin, je tiens à souligner l'engagement de Lysa Hochroth et de Charles Becker, éditeurs et traducteurs, pour ce travail collaboratif d'un grand dévouement, de longue haleine, en vue de l'établissement de la présente édition française de mon ouvrage.

PRÉFACE DE L'ÉDITION FRANÇAISE

L'esclavage en Afrique : briser le silence sur une question tabou

Ibrahima THIOUB

Département d'Histoire, université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal

L'esclavage tant antique que moderne représente l'un des thèmes les plus étudiés par les sciences historiques. Jusqu'à récemment, le sujet a néanmoins occupé une place négligeable dans l'historiographie de l'Afrique. Presque toujours confondu, à tort, avec les traites esclavagistes qui lui sont liées, il est longtemps resté absent des grands récits historiques. Pourtant, ce ne sont pas les exemples stimulants qui ont manqué, tant sont nombreuses les études consacrées à ce thème majeur dans l'historiographie des autres continents, l'Europe et les Amériques en particulier. Les sociologues et anthropologues, européens comme africains, qui ont travaillé sur l'Afrique l'ont tout de même exploré et de façon très précoce. Les travaux de Claude Meillassoux¹, d'Harris Mémél-Fôté², de Suzanne Miers et Igor Kopytoff, Joseph Miller³ (des historiens aussi comme Jean Suret-Canale, François Renault, Serge Daget, Jean Mettas pourraient être cités) en sont la meilleure illustration. Jusqu'au début des années 2000, à quelques exceptions près, les historiens africains demeuraient les absents les plus notables de ce champ

1. Claude MEILLASSOUX (éd.), *L'esclavage en Afrique précoloniale*, Paris, Maspero, 1975, 582 p.

2. Harris MÉMÉL-FÔTÉ, *L'esclavage dans les sociétés lignagères de la forêt ivoirienne (XVII^e-XX^e siècle)*, Abidjan / Paris, Éditions du CERAP / IRD, 2007, 1010 p. [livre issu d'une thèse soutenue en 1988].

3. Suzanne MIERS & Igor KOPYTOFF (éd.), *Slavery in Africa. Historical and Anthropological Perspectives*, Madison, University of Wisconsin Press, 1977, xvii-474 p.

de recherche⁴. Ils avaient alors laissé l'étude de l'esclavage en Afrique à leurs homologues européens et américains qui ont le plus investi le sujet. La traduction en langue française de l'ouvrage précurseur de Martin Klein sur cette question, *Slavery and Colonial Rule in French West Africa*, paru en 1998, constitue donc un événement éditorial à saluer.

L'absence relative des historiens africains sur ce champ de recherche contraste avec l'ancienneté du fait esclavagiste en Afrique, sa généralisation à l'échelle du continent, son ampleur variable d'une époque à une autre, le rôle et les fonctions des esclaves dans tous les domaines d'activités comme la diversité de leurs conditions sociales, mais surtout sa présence incontestable dans l'actualité du continent. Des arguments sont avancés pour expliquer, voire justifier, le peu d'intérêt accordé par les historiens africains à ce sujet : absence de sources pour les périodes anciennes, caractère fragmentaire et tardif des informations disponibles, silence des traditions orales, place négligeable de la force de travail servile dans l'économie, caractère familial de la mise en servitude qui aurait fait sa différence marquée avec ce qui s'est passé ailleurs en Orient comme en Occident. Est également évoquée la sensibilité de la question pouvant aboutir à de possibles exploitations négatives des résultats de la recherche à des fins de stigmatisation des descendants d'esclaves en cas de conflit politique ou social. Ces arguments sont fort contestables et les résultats obtenus par les recherches récentes montrent à suffisance leur non-pertinence. Pour prendre la mesure de l'apport de l'ouvrage de Martin Klein, il est nécessaire de s'interroger sur la division du travail qui a laissé l'écriture de l'esclavage en Afrique aux historiens européens et américains au moins jusqu'au tournant des années 2000.

Les liens affirmés entre écriture de l'histoire et idéologies du mouvement anticolonial constituent un premier facteur explicatif du silence des historiens africains sur le sujet. L'historiographie africaine a d'abord et avant tout cherché à contrer le discours colonial en se donnant pour mission de réhabiliter l'histoire de l'Afrique par l'affirmation forte de l'historicité des sociétés du continent, enfermées par l'idéologie coloniale dans une temporalité ethnographique figée. Pour les premières générations d'historiens africains, ce travail de réhabilitation – qui devait accompagner le mouvement anticolonial, les indépendances africaines et la construction d'une conscience nationale et panafricaine – consistait à mettre en évidence tout ce

4. Nous devons à l'historien sénégalais Mbaye Guèye, dont il faut citer les travaux majeurs (voir la bibliographie du présent livre), deux articles publiés dans le *Bulletin de l'IFAN* en 1965 et 1966 sur l'abolition de l'esclavage à Saint-Louis, et à l'historien guinéen, Mamadou Saliou Baldé, la contribution africaine unique à l'ouvrage collectif dirigé en 1975 par Claude Meillassoux, *L'esclavage en Afrique précoloniale*. La thèse d'histoire du droit de Mamadou Badji, soutenue en 1998 à Grenoble, est aussi à citer comme exemple.

qui pouvait contribuer à démontrer l'ancienneté et la brillance des cultures et civilisations africaines.

Cette approche militante et nécessairement élitiste a eu, au moins, deux conséquences historiographiques majeures. Elle a rendu invisibles les subalternes et les marginaux, comme sujets actifs et à part entière de l'histoire du continent, et écarté de ses champs d'études tout ce qui pouvait paraître dévalorisant dans l'histoire du continent. Elle visait ainsi à ne pas donner crédit aux prétentions civilisatrices de l'Europe par lesquelles l'idéologie coloniale avait cherché à légitimer la violence de la conquête et de la colonisation du continent. Mais ce silence de l'historiographie militante africaine, restée muette sur le sujet de la mise en servitude des Africains en Afrique, est resté très pesant et a duré plus que de raison.

Pour la période qui démarre au xv^e siècle, correspondant à l'ouverture de l'Atlantique, les historiens africains ont plus mis l'accent sur les mécanismes et conséquences démographiques et politiques de la traite des captifs. Dans cette perspective, ils ont étudié les États dynastiques nés de ce nouveau cycle historique qui a connecté les continents européen, américain et africain sur la base du commerce des captifs. Les facteurs et acteurs externes au continent, à l'initiative de l'économie d'extraction et de pillage caractéristique de la période, ont plus retenu l'attention de la recherche, au détriment des dynamiques historiques internes aux sociétés africaines. Il est certes arrivé qu'affleure le thème de l'esclavage en Afrique, au détour d'une étude sur les États qui ont animé les traites transsahariennes ou atlantiques. Mais son traitement a été rapidement évacué en quelques paragraphes, pour en souligner l'insignifiance historique ou l'origine externe de sa charge de violence.

La croissance massive de la servitude en Afrique, alimentée par le recyclage des captifs qu'il n'était plus possible d'expédier en Amérique, à la suite de la suppression de la traite atlantique en 1815, a rendu hégémonique le mode de production esclavagiste dans beaucoup de sociétés africaines au cours du xix^e siècle. L'abolition juridique de l'esclavage dans l'empire français par le décret du 27 avril 1848 a mis un temps relativement long à inverser cette tendance lourde de l'évolution des sociétés africaines. Aujourd'hui encore, le fait esclavagiste demeure d'une brûlante actualité dans le vécu quotidien de beaucoup d'Africains comme dans les discours mémoriels qui se disputent le contrôle de l'espace public. En dépit de la consistante présence de l'esclavage dans le temps long comme dans l'actualité des sociétés africaines, le silence historiographique sur le sujet a mis du temps à se briser.

L'ouvrage de Martin Klein fait partie de ces œuvres pionnières qui, en histoire, ont rompu le silence sur la question de l'esclavage en Afrique. La partie ouest-africaine de l'empire français lui a servi de porte d'entrée, à un tournant majeur de l'histoire de cet espace : de l'abolition juridique

de l'esclavage le 27 avril 1848 jusqu'au lendemain de la Première Guerre mondiale. Entre ces deux moments de rupture se situe la période relativement courte des conquêtes militaires, suivie de l'organisation administrative des territoires colonisés. Dans l'entre-deux-guerres, l'État colonial achève la construction de son hégémonie politique, voire culturelle, base de l'exploitation économique des territoires conquis.

Dans cet ouvrage paru il y a plus de deux décennies, Martin Klein interroge une période particulièrement importante qui, dans un contexte postabolitionniste, n'en est pas moins témoin, paradoxalement, de pratiques esclavagistes massives. Interpellée par la situation, l'administration coloniale construit une lecture de l'esclavage en Afrique qui a durablement influencé la recherche sur le sujet. En effet, la seconde moitié du ^{xix}^e siècle et la première décennie du ^{xx}^e sont témoins d'une croissance exponentielle du nombre des esclaves à l'échelle du continent résultant de la suppression de la traite atlantique en 1815 et de la difficulté d'exporter les captifs vers l'Amérique. Au moment où s'opère cette mutation, les puissances européennes font de la lutte contre la traite et l'esclavage en Afrique l'argument de leurs projets de conquête coloniale et la base de légitimation de leur prétendue « mission civilisatrice ».

L'ouvrage de Martin Klein rend compte de ces réalités complexes en brisant les approches simplificatrices qui, très souvent, reprennent les mémoires des aristocraties africaines. Défaites par la colonie et recyclées dans son administration, ces élites aristocratiques ont fourni au pouvoir colonial les éléments du discours qui lui a permis de contenir la pression des mouvements abolitionnistes européens par la construction de l'image d'un « esclavage africain » à nul autre pareil, tant lui manque la violence notée dans les autres systèmes esclavagistes. Elles en ont aussi tiré avantage en poursuivant leurs pratiques esclavagistes à l'ombre de la colonie, dont l'administration était radicalement opposée à une révolution sociale libératrice des esclaves. Ce discours colonial sur l'esclavage africain est largement repris par nombre d'États africains contemporains confrontés à des pratiques esclavagistes vigoureusement contestées par les organisations de la société civile et condamnées dans les tribunes internationales.

La posture de négation de la persistance des pratiques esclavagistes est fréquemment prise à contre-pied par des faits de la vie quotidienne dans nombre de sociétés africaines contemporaines. Le déni qui s'observe sur cette question n'est certainement pas étranger au silence de l'historiographie africaine sur l'étude de l'esclavage en Afrique. Dans le même registre, la mémoire dominante de l'esclavage se confine, dans le discours des élites, relayé par les instances étatiques – programmes scolaires –, à l'évocation des traites esclavagistes, principalement atlantique, ignorant sa présence remarquable dans les cultures populaires, comme en témoignent les chants,

proverbes, dictons, ou encore les pratiques socioculturelles. De même, les lieux de mémoire de l'esclavage et ses monuments se réfèrent quasi exclusivement à la traite atlantique et sont centrés sur les espaces de la côte atlantique.

Cette attitude des pouvoirs politiques contemporains a ses racines dans le tournant du ^{xix}^e siècle, qu'étudie Martin Klein. C'est le moment où la colonie, confrontée aux pratiques esclavagistes récurrentes de ses soutiens autochtones, cherche à présenter les pratiques esclavagistes postabolitionnistes sous les traits d'un héritage atavique des sociétés africaines. L'esclavage en Afrique n'aurait ainsi rien à voir avec un esclavage réel qui ne se rencontre que dans les plantations américaines ou dans les sociétés arabo-islamiques de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Il s'est ainsi constitué un matériel intéressant pour les historiens, à condition de le soumettre, comme le fait avec bonheur Martin Klein, à une lecture critique, en gardant à l'esprit que ce n'est là qu'une vision datée et informée par l'idéologie coloniale et les intérêts des segments aristocratiques de la société qui en sont les coproducteurs.

La grande enquête de 1904 sur l'esclavage en Afrique occidentale française (AOF) est l'exemple le plus illustratif en la matière. Sous la pression des abolitionnistes, l'administration est sommée de donner une réponse sur la persistance de pratiques esclavagistes en AOF, à la suite de l'assassinat du commandant de cercle Chautemps par un aristocrate convaincu de pratiques esclavagistes, plus d'un demi-siècle après l'abolition. L'historiographie nationaliste, s'appuyant sur le récit épique qui en rend compte, a lu ce geste comme un haut fait d'armes de la résistance anticoloniale, oubliant les victimes dont le souvenir s'est estompé des mémoires.

La grande enquête menée par l'administration pour éclairer l'opinion métropolitaine lui a donné l'occasion de produire un important matériel ethnographique qui présente l'esclavage comme un phénomène résiduel dans les colonies de l'AOF. Elle lui a aussi permis de produire l'image d'un esclavage africain hors du temps, relevant de relations de parenté entre les maîtres et leurs esclaves décrits comme des serviteurs ou des captifs de case, totalement intégrés dans la famille du propriétaire. Le paradoxe est que ce discours, visant à faire taire les critiques du mouvement abolitionniste métropolitain, est repris sans autre forme de procès par nombre d'historiens africains soucieux de construire un esclavage dit africain, domestique ou de case sans comparaison possible avec toutes les formes d'esclavage dans l'histoire de l'humanité, radicalement distinct de l'esclavage de plantation, de celui des sociétés antiques et du Moyen Âge européen. Ce faisant, elle oublie qu'il n'a existé nulle part dans l'histoire humaine de système de mise en servitude enviable pour l'esclave.

L'ouvrage de Martin Klein fournit quelques clés à prendre en considération pour sortir du piège des mémoires de l'administration coloniale

alimentées par le discours des descendants de l'aristocratie des pouvoirs dynastiques africains sur l'esclavage, et reprises par l'historiographie nationaliste. S'appuyant sur des faits solidement établis à partir du terrain et de la documentation archivistique disponible, à l'aide d'une méthodologie éprouvée, il examine les statuts divers et variés ainsi que les conditions changeantes au gré des rapports de force issus de la confrontation des stratégies des différents protagonistes de l'esclavage, dans trois colonies françaises de l'Afrique de l'ouest : Sénégal, Soudan et Guinée.

Martin Klein reconstitue l'esclavage comme un objet digne d'intérêt, tout en le débarrassant de l'embarras introduit dans son étude par les récits mémoriels qui s'y affrontent et qui tendent à polluer le débat historique. Sans polémique aucune, il lève les obstacles idéologiques et méthodologiques, et par l'exemple, bat en brèche les arguments mis en avant pour affirmer l'impossibilité de l'étude de l'esclavage en Afrique. Dès l'introduction, l'auteur met en exergue le caractère universel de l'esclavage, sans perdre de vue que ses formes et ses contenus sont construits par les interactions de plusieurs protagonistes, dans des contextes historiques en perpétuelle mutation, et ne sont en rien naturellement attachés à un peuple, un continent ou une civilisation spécifique. Tout au long de l'étude, il mobilise les sources les plus diverses, traditions et témoignages oraux, documents archivistiques, pour rendre compte des permanences et des mutations de l'objet étudié. Il fait retrouver aux esclaves, individuellement et collectivement, leur dignité de sujets historiques aptes à saisir les opportunités qu'offre la configuration des forces sociopolitiques pour se défaire de la domination des maîtres ou pour en réduire la brutalité.

Le long cheminement qui conduit à l'extinction progressive de la mise en servitude des personnes – encore aujourd'hui inachevée – est exploré avec minutie. Cette étude met à nu les prétentions moralisantes, missionnaires et civilisatrices d'une administration coloniale qui a vainement cherché à se faire reconnaître comme l'agent exclusif de l'abolition. Au contraire, l'ouvrage de Martin Klein montre avec force détails que celle-ci, loin d'épuiser la question servile, ouvre une longue période de négociations où s'affrontent différents acteurs. Il documente substantiellement les limites de la politique de l'administration coloniale aux prises avec ses propres clivages internes, comme à la pression des autres protagonistes de cette longue histoire : aristocraties hostiles à l'abolition, esclaves fugitifs informés du rôle libérateur du sol français, militants abolitionnistes mettant l'administration en demeure d'appliquer le décret libérateur de 1848.

Martin Klein explore une période, une thématique et un espace spécifique : l'esclavage dans la partie ouest-africaine de l'empire colonial français du milieu du XIX^e siècle au lendemain de la Première Guerre mondiale. La

diversité et la complémentarité des sources exhumées, le traitement méthodologique appliqué au matériel collecté, la discussion des thèses majeures sur l'histoire de l'esclavage en Afrique ont donné des résultats qui continueront longtemps encore de féconder la recherche sur le sujet. L'ouvrage démontre que la mise en servitude des humains constitue un fait ancien, notable dans la quasi-totalité des sociétés humaines, et qui a la particularité de n'être liée spécifiquement à aucun régime socio-économique ni à une époque particulière de l'histoire de l'humanité. Martin Klein montre que sa signification n'en est pas moins variable, d'une période à une autre, et d'une société à une autre, étant entendu que les rapports esclavagistes épousent les conjonctures historiques elles-mêmes informées par les paramètres économiques, politiques et culturels des sociétés dans lesquelles ils se tissent. Il est dès lors attendu des historiens qu'ils produisent un savoir débarrassé le plus possible des tabous et préjugés de leur communauté d'appartenance.

S'inscrivant dans cette perspective, Martin Klein a choisi de nous plonger dans l'étude minutieuse d'une longue période historique qui voit le régime politique, économique et culturel de la domination coloniale française en Afrique s'engager dans des transformations majeures qui ont eu un impact sur les pratiques esclavagistes en cours dans cet espace en expansion. La suppression juridique de la traite en 1815, l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises en 1848, la conquête territoriale d'un espace toujours plus grand et diversement composé, le basculement d'une traite des producteurs à une traite des productions locales impliquant de nouvelles formes de mobilisation de la force de travail, l'implication de l'Afrique dans la Première Guerre mondiale constituent autant de moments de rupture qui ont eu un impact sur la politique coloniale française concernant la question de l'esclavage en Afrique de l'Ouest.

Sans perdre de vue ces contextes globaux, Martin Klein procède à l'examen des événements se rapportant à l'esclavage, des plus anodins à ceux qui sont d'une grande ampleur. Il fait entendre la voix de l'administration dans la diversité de ses personnels qui, loin s'en faut, n'ont pas une interprétation uniforme des textes et des politiques définies par les centres métropolitains au sujet de l'esclavage et des traites esclavagistes. Son analyse met également en évidence la diversité des positions et intérêts des différents segments des sociétés africaines, des groupes aristocratiques aux groupes serviles, dont les stratégies d'insoumission sont largement prises en compte. À travers un examen révélateur de la complexité de la marche vers l'émancipation, Martin Klein attire l'attention sur la nécessité de rompre avec toute approche téléologique dans l'étude des systèmes de domination en général et celle de l'esclavage en particulier. En suivant à la trace les péripéties de la politique coloniale, la dynamique de la renégociation des liens sociaux, tout au long de

la période étudiée, il argue que, sur la question de l'esclavage dans les sociétés ouest-africaines sous domination, rien n'est joué d'avance.

La domination française donne cohérence au choix opéré par Martin Klein quant à l'espace étudié. Toutefois, il apparaît en filigrane dans beaucoup de questions abordées dans l'ouvrage que les processus sociaux politiques et économiques liés à l'esclavage enjambent les frontières impériales. L'étude de la Guinée et des îles du Cap-Vert sous domination portugaise, de la Gambie anglaise et de la Mauritanie, colonie française la plus affectée par l'esclavage, aurait ouvert une perspective comparatiste intéressante.

Au-delà de la question servile, l'ouvrage de Martin Klein donne les clés d'un possible renouveau historiographique dans l'étude de l'histoire du travail, de la famille, des migrations et des mobilités en Afrique, qui reconfigurent les sociétés étudiées dans les régimes esclavagiste et postesclavagiste. Il va au-delà de l'étude de la politique coloniale française sur la question de l'esclavage et livre une histoire où les subalternes retrouvent toute leur place en tant qu'agents actifs. Plus même, cette histoire inclut tous les protagonistes, dominants et dominés, dans la complexité de leurs interactions informées par les intérêts conflictuels qui s'expriment dans un contexte en pleine mutation. L'ouvrage met à distance les récits mémoriels qui ont fortement influencé les lectures de l'esclavage en Afrique, produits par la colonie et repris par le mouvement nationaliste anticolonial.

Il est heureux, et on en saisit tout l'intérêt, que la publication de l'ouvrage de Martin Klein en langue française survienne en pleine période de maturation d'un renouveau historiographique. Au tournant des années 2000, quelques historiens africains se sont effectivement saisis du sujet de l'esclavage en Afrique. Ils se sont, pour ainsi dire, débarrassés de la culpabilité qui s'attachait à la mise en évidence et à l'étude de ce type de rapport de domination dans l'histoire de l'Afrique, sur la longue durée, depuis la constitution des empires centrés sur la boucle du Niger jusqu'à la période postcoloniale contemporaine.

La multiplication des travaux consacrés à l'esclavage par les historiens africains, qui ne cesse de s'amplifier, ne doit rien au hasard ! Elle s'inscrit largement dans le cadre de la nouvelle dynamique d'ouverture de l'espace public des sociétés africaines. C'est dans ce sillage qu'émerge la prise de parole de groupes jusqu'ici muselés dans leur subalternité : les femmes, les jeunes, les minorités sexuelles, les migrants, et des dissidents de toute sorte. Cette irruption des subalternes dans l'espace public est particulièrement vraie pour les descendants d'esclaves de l'espace soudano-sahélien, de la Mauritanie au Soudan, en passant par le Sénégal, le Mali, le Niger et le Tchad. Un peu partout dans ces pays, un vibrant mouvement de descendants d'esclaves s'empare des médias, se constitue en associations culturelles et

sociales, voire ouvertement politiques, pour réclamer une reconnaissance citoyenne de la part des pouvoirs publics.

Ce mouvement local se trouve amplifié par des événements majeurs inscrits dans le même registre de lutte contre les traites et les esclavages : en 2001, le vote par le Parlement français de la loi Taubira qui fait de la traite atlantique un crime contre l'humanité ; l'organisation par les Nations unies de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance à Durban du 31 août au 7 septembre de la même année ; la création le long des côtes atlantiques africaines de nombreux lieux de mémoires de la traite et de l'esclavage ; l'ouverture de musées dédiés à la traite dans les ports européens qui ont participé à la traite atlantique.

En brisant le consensus mémoriel qui avait prévalu dans les sociétés africaines depuis l'époque coloniale, le mouvement associatif des descendants d'esclaves introduit une nouvelle narration qui interpelle les sciences sociales sur le sujet, les historiens en particulier.

Aujourd'hui, de grands pas sont faits dans le domaine francophone, en réponse à la demande d'histoire des groupes subalternes dont les mémoires étaient jusqu'ici étouffées et qui s'expriment désormais avec force et sous des formes variées dans l'espace public. Il est certain que la disponibilité de l'ouvrage de Martin Klein pour la recherche francophone contribuera à accompagner ce renouveau historiographique.

Les contributions des historiens de l'université de Ouagadougou à la suite d'« une enquête sur l'expérience de l'esclavage au sein des sociétés du Burkina à l'époque précoloniale » et publiées sous la direction de Maurice Bazémo, l'ouvrage de Facinet Biavogui sur les Toma (Guinée et Liberia) au temps des négriers et de la colonisation française (xvi^e-xix^e siècle), les travaux de Félix Iroko⁵, d'André Salifou⁶, de Maurice Bazémo⁷, d'Ibrahima Thioub⁸, de Chouki el Hamel⁹, d'Ahmadou Séhou sur le Nord-Cameroun,

5. A. Félix IROKO, *La côte des esclaves et la traite atlantique. Les faits et le jugement de l'histoire*, Cotonou, Nouvelle Presse Publications, 2003, 207 p.

6. André SALIFOU, *L'esclavage et les traites négrières*, Paris, Nathan-VUEF, 2006, 239 p.

7. Maurice BAZÉMO, *Esclaves et esclavage dans les anciens pays du Burkina Faso*, Paris, L'Harmattan, 2007, 274 p. Voir aussi William Moussa BANTENGA (éd.) et al., *Séminaire sur les sociétés du Burkina Faso au temps de l'esclavage, Ouagadougou, 15-16 janvier 1999*, Ouagadougou, Cahiers du CERLESHS, 2001.

8. Ibrahima THIOUB, « Stigmates et mémoires de l'esclavage en Afrique de l'Ouest : le sang et la couleur de peau comme lignes de fracture », *Nouvelles Annales Africaines*, Édition spéciale 2012, p. 14-24 ; du même auteur, « Regard critique sur les lectures africaines de l'esclavage et de la traite atlantique critique », dans Issiaka MANDÉ & Blandine STEFANSON (éd.), *L'Afrique et la mondialisation : regards historiens*, Paris, Karthala, 2005, p. 271-292.

9. Chouki EL HAMEL, *Le Maroc noir. Une histoire de l'esclavage, de la race et de l'islam*, Casablanca, La Croisée de Chemins, 2019.

d'Abderrahmane Ngaidé sur les cultures harratines de la Mauritanie et tant d'autres thèses en cours de préparation ou récemment soutenues constituent des contributions de qualité qui commencent à combler le retard accusé par l'historiographie africaine sur le thème de l'esclavage en Afrique articulé ou non aux commerces des captifs dans et hors du continent. La thématique des études s'élargit aux diverses conditions serviles, à la culture des esclaves, à la production des eunuques, etc. La connexion est également établie avec l'Afrique anglophone qui enregistre le même dynamisme.

Ce renouveau historiographique est en train de briser la division du travail qui avait spécialisé les Africains dans l'étude des traites esclavagistes, laissant à leurs homologues européens et américains le thème de l'esclavage en Afrique.

Toutefois, il importe de souligner qu'au regard du contexte dans lequel ce tournant historiographique s'effectue, le risque est réel de voir la recherche subir une influence aussi forte et négative des mémoires subalternes émergentes portées par ceux qui se proclament descendants d'esclaves, à l'image de celle qui s'exerça sur l'historiographie nationaliste et qui fut à l'origine du long silence sur la question.

On mesure alors l'importance de la traduction en français de l'œuvre de Martin Klein, pionnière de l'étude de l'esclavage dans la partie africaine de l'empire français. Il nous montre qu'en dépit de sa sensibilité, le sujet est à traiter avec les outils de la discipline pour ne pas dériver vers une soumission aux mémoires des protagonistes.

La relative ouverture de l'espace public en Afrique de l'Ouest depuis les années 1980 a permis l'affirmation de mouvements anti-esclavagistes animés par ceux qui se donnent l'identité de descendants d'esclaves. Dans leur sillage s'élaborent des récits du passé qui sont des alternatives à ceux des descendants des maîtres d'esclaves qui ont jusqu'ici construit et maintenu une hégémonie incontestable dans l'espace public sur ce sujet. Cette situation a créé une opportunité de briser le silence autour de l'esclavage, mettant sur la défensive les pouvoirs publics et les groupes défenseurs du *statu quo* social. La connivence est vite établie entre historiens et activistes du mouvement associatif, avec l'organisation de forums, de séminaires et colloques, l'édition d'ouvrages collectifs, la réalisation de documentaires cinématographiques. Ces liens sont salutaires, mais au-delà de l'engagement citoyen, la distance critique reste à maintenir face à tous les récits mémoriels, y compris celui des subalternes. Une empathie des historiens à l'égard des victimes de l'esclavage et de leurs descendants, aussi louable soit-elle, ne devrait pas nuire à l'application rigoureuse des règles et méthodes de la discipline qui prémunissent le chercheur contre la reprise en l'état de tout récit mémoriel qui, en dernier ressort, est et doit demeurer la matière première que l'historien soumet aux

règles les plus éprouvées de son domaine. La prise de distance critique vis-à-vis de ces mémoires, comme l'a remarquablement bien réussi l'ouvrage de Martin Klein, est la condition même d'une écriture de l'histoire sur ce sujet dont la sensibilité sociale n'est plus à démontrer.

L'ouvrage de Martin Klein nous invite à une lecture lucide, documentée, problématique de cette thématique majeure qu'est l'esclavage dans une séquence historique longue aux effets durables sur le destin et la configuration contemporaine des sociétés ouest-africaines naguère soumises à la domination française. Son approche doit inspirer les historiens d'Afrique et d'ailleurs, de plus en plus nombreux à prendre à bras le corps la question de l'esclavage en Afrique. Des équipes de recherche dynamiques se forment un peu partout dans les départements d'histoire des universités et centres de recherche africains. Débarrassés du complexe chromatique qui enfermaient l'historiographie de l'esclavage dans l'étude des traites, les animateurs de ces équipes se connectent à des réseaux internationaux eux-mêmes adossés à des maisons d'édition qui assurent la diffusion des résultats de la recherche caractérisée par la multiplicité des thèmes abordés sur le sujet de l'esclavage en Afrique. Ils entretiennent un dialogue fécond avec le monde du cinéma, de la littérature et des arts plastiques pour occuper massivement l'espace médiatique. Il est heureux que la traduction de l'ouvrage de Martin Klein en français accompagne ce tournant historiographique aujourd'hui irréversible.

La somme de connaissances réunie à partir du traitement des multiples sources mobilisées par l'auteur sur cette période aux influences majeures sur notre quotidien, la méthodologie mise en œuvre dans l'ouvrage de Martin Klein et la distance critique vis-à-vis des mémoires portées par les descendants des différents protagonistes de cette histoire contribueront sûrement à faire avancer les débats historiographiques en cours sur la thématique de l'esclavage en Afrique.

L'ouvrage de Martin Klein ne s'adresse pas exclusivement aux chercheurs. C'est un vrai outil d'apprentissage pour les étudiants dont il peut d'une part approfondir les connaissances et d'autre part alimenter la réflexion sur le passé des sociétés de l'espace étudié. Ceux-ci y découvriront une iconographie et une cartographie qui, au-delà de l'illustration du texte, participent de façon didactique à la démonstration des thèses défendues. Cet ouvrage est aussi une boussole pour les activistes et autres décideurs, pour orienter et éclairer leurs décisions, surtout en matière de choix des moments et lieux de mémoires et de patrimonialisation, en prenant la mesure de la complexité des dimensions historiques et des réalités de terrain qu'ils rencontrent au quotidien. *Last but not least*, les artistes, cinéastes et hommes de lettres trouveront sûrement dans cet ouvrage de nouvelles sources d'inspiration.

Avant-propos

La plupart des histoires n'ont ni début ni fin. Elles font partie d'un tissu continu. Nous ne pouvons pas dire quand l'esclavage commença en Afrique occidentale, mais c'était certainement bien avant la période que j'étudie. Et nous ne pouvons pas non plus dire quand il a pris fin, puisqu'en aucun des trois pays étudiés il n'y a de lieu où des personnes sont la propriété légale d'autres personnes. Il y a tout de même des personnes appelées « esclaves » dans les différentes langues locales, bien que peu de ces personnes soient sous le contrôle d'un quelconque maître. Les historiens imposent des débuts et des fins afin de mieux comprendre notre passé. Cette étude de l'esclavage porte sur trois pays. Je choisis de commencer avec l'abolition de l'esclavage par l'Assemblée nationale française en 1848, mais je n'écris pas d'histoire de la politique administrative. Je m'intéresse à l'esclavage en Afrique, ce qui implique une compréhension des relations des Africains entre eux et avec les envahisseurs européens sur leur terre. Cela veut dire que j'ai été obligé de faire un pas en arrière afin de considérer le monde dans lequel les Français faisaient intrusion et qu'ils ont par la suite contribué, en partie, à façonner. Il n'y a pas non plus de date limite pour conclure. Le cœur de l'étude traite de la période débutant en 1876, quand le procureur de la République Darrigrand tenta de mettre en vigueur l'abolition, et se terminant vers 1921, lorsque prirent fin les bouleversements causés par le retour des tirailleurs* à l'issue de la Première Guerre mondiale. Mais la lutte ne prit pas fin et, d'une manière certaine, elle n'est pas encore achevée. À chaque génération, les termes évoquant cette lutte changent, mais son existence demeure. On a souvent répété que la traite des esclaves exportatrice a intégré l'Afrique dans l'économie mondiale, mais le fait le plus important est que l'horreur des siècles de mise en esclavage et de traite des esclaves a laissé les traces de son impact sur les structures sociales, les cultures et les personnalités de l'Afrique.

J'avais initialement l'intention d'étudier toute l'Afrique occidentale française, car j'ignorais au départ la quantité de données que j'allais trouver. J'avais déjà été frappé par les silences dans le récit. J'ai fini avec plus de données que je ne pouvais traiter, en grande partie, parce que je n'ai

pas cessé de creuser dans les archives pendant vingt-cinq ans. La prise en compte du récit oral a été la plus difficile, car presque toutes les personnes descendant d'esclaves étaient réticentes à reconnaître cette ascendance, mais les entretiens réalisés, à la fois, me fournirent des moments de vérité et donnèrent une compréhension plus profonde des personnes que j'étudiais. La plus grande partie de ma documentation provient de sources archivistiques. Souvent décevantes en raison de leurs lacunes, les archives abondent en informations chaque fois qu'il y avait une crise. J'ai également été aidé par des missionnaires qui répondirent de manière très humaine aux souffrances imposées par un système que les administrateurs coloniaux et les militaires acceptaient, et qui ont apporté leur éclairage tant sur l'esclavage que sur l'administration coloniale.

Ce travail fut un très long et gratifiant voyage et a été partagé avec des amis et collègues merveilleux. Je ne pourrais pas citer toutes les personnes qui m'ont aidé ou qui ont stimulé mon analyse, mais je suis obligé de remercier certains d'entre eux. En premier et avant tout, je dois remercier celui qui m'a guidé pendant mes expéditions sur le terrain. Mon voyage avec Mohammed Mbodj à Kaymor au Sénégal en 1975 fut le début de quarante-cinq ans d'amitié. En 1988, Issaka Bagayogo m'apprit beaucoup sur la stratégie de recherche. Jonkoro Doumbia voyagea avec nous et enrichit ma compréhension de l'histoire des Wasulunke. Aly Kampo m'aida à Bamako et fit des recherches pour moi à Masina. Almamy Malik Yattara m'a également aidé à Bamako en 1981. Feu Abdoulaye Barry a traduit bon nombre de mes cassettes. À Dakar, Boubacar Barry et sa femme, Aïda Sow, m'ont souvent hébergé, m'ont présenté à d'autres et m'ont stimulé intellectuellement. Charles Becker a généreusement partagé sa connaissance profonde de son pays d'adoption. Malgré son emploi du temps chargé, Abdoulaye Bathily a souvent trouvé le temps de m'inviter à déjeuner. Saliou Niang m'a offert l'hospitalité à Kabakoto dans le Saalum, comme l'a fait la famille Ngom à Kaolack et à Dakar, spécialement Babacar, Boubacar, Doudou, Frankie, Habib et leur père, feu Alboury Ngom.

J'ai été accompagné par d'autres partenaires et collègues : Richard Roberts et moi, nous poursuivons une conversation depuis quarante ans, et Paul Lovejoy m'a fourni plus d'idées qu'il ne me fallait. Plus que les autres, Claude Meillassoux a formé mon esprit concernant l'esclavage, même si nous n'étions pas toujours d'accord. Fred Cooper est probablement le critique le plus perspicace que j'aie jamais eu. Parfois, je me suis appuyé sur les recherches et la collaboration de Bernard Moitt et d'Ann McDougall. J'ai partagé mon temps au Sénégal avec Donal et Rita Cruise O'Brien, George Wesley et Marian Johnson, Jonathan Barker et Peter Mark.

Richard Roberts, Fred Cooper, Paul Lovejoy, Charles Becker, Elka Klein et Suzanne Silk Klein ont tous lu ce manuscrit, m'ont aidé à l'améliorer. Certaines parties ont été relues par Nehemia Levtzion, James Searing, David Robinson et Suzanne Miers.

J'ai une dette envers de nombreux archivistes et bibliothécaires. J'ai travaillé dans plus d'une douzaine de bibliothèques, centres de documentation et d'archives. J'ai une reconnaissance particulière pour Jean-François Maurel à Dakar et à Aix, pour Saliou Mbaye, son successeur hautement compétent, à Dakar, ainsi que pour feu père Bernard Noël, responsable des archives des Pères Spiritains à Chevilly-Larue, père René Lamey des Pères Blancs à Rome et Aly Onoigba à Bamako. Claude Ardouin m'a guidé au Mali et à propos de la cuisine bambara. Parmi mes nombreux amis dans les personnels des archives, je dois mentionner tout particulièrement Oumar Bâ à Dakar ainsi que « la bande » de Bamako. Plusieurs collègues chercheurs m'ont envoyé leurs thèses ou leurs manuscrits, dont François Manchuelle, John Hanson, John O'Sullivan, Moustapha Kane, Andrew Clark, Kathryn Green, Maria Grosz-Ngate, James Searing, Babacar Fall, Steve Harmon et James Webb. À différents moments, j'ai discuté à propos de leurs recherches avec Judith Irvine, le commandant Louis Baron, Andree Wynkoop, Salmana Cissé, Peter Mark et Robert Baum. Chacun d'eux m'a aidé à résoudre une ou plusieurs questions. Marie Perinbaum a enrichi mon travail avec sa recherche et son amitié. Je pleure sa disparition, comme celle de Moustapha Kane et de François Manchuelle. Ils avaient tous encore beaucoup à donner. Le commandant Baron m'a aimablement fourni un exemplaire dactylographié du journal de Charles Monteil. Robert Harms m'a donné un exemplaire de la thèse d'Ismael Barry. Je remercie vivement Mamadou Diouf, Pathé Diagne, Papa et Francine Kane, Momar Diagne, Omar Kane, Samba Dieng, Amady Ali Dieng et Mbaye Guéye à Dakar. Je suis reconnaissant envers Alpha Konaré, l'actuel président [en 1998] du Mali et sa femme historienne, Adam Ba à Bamako. Denise Bouche m'a probablement incité à entreprendre cette étude, mais je remercie également tous ceux qui m'ont aidé : Roger Pasquier, Jean-Loup Amselle, Emmanuel Terray, Catherine Coquery-Vidrovitch, Marc Michel, Jean Bazin, Jean Boulègue, François Renault, Paule Brasseur, Jean Copans, Jean Schmitz, Gillian Feeley-Harnik, Sydney Kanya-Forstner, Myron Echenberg, Patrick Manning, Joseph Miller et Dennis Cordell. Parmi les innombrables étudiants diplômés qui ont effectué une partie des recherches ou des traductions pour moi, je cite : Maria de Sousa Lahey, Anshan Li, Chidi Nwaubani, Ugo Nwokeji et Chima Korieh. Igor Kopytoff m'a stimulé en débattant avec moi. Philip Curtin a été un chercheur modèle, même si, ici encore, j'ai parfois perfectionné mes idées en opposition aux siennes.

Cette recherche a été généreusement soutenue pendant ces années par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. J'ai aussi bénéficié des subventions de recherche du Conseil canadien et du Conseil de recherche en sciences sociales. Une bourse du Woodrow Wilson Center de Washington m'a permis de débiter la rédaction dans un merveilleux milieu collégial. Je remercie aussi les différents éditeurs des Presses universitaires de Cambridge, surtout pour leur patience. Il y a quinze ans déjà, j'avais promis ce manuscrit à Robin Derricourt. Jessica Kuper m'a soutenu pendant les révisions définitives et Janet Hall a été une éditrice formidable, aux yeux d'aigle.

Enfin, j'ai trois dettes tout à fait particulières. D'abord envers Suzanne qui m'a aidé à éliminer les infinitifs inopinément scindés et des maladroites anglaises. Elle a vécu avec ce projet depuis le début et reste l'une de ses critiques les plus aiguisées. La seconde envers ma mère. Son esprit et son accompagnement ont enrichi ma vie et mon travail. J'aurais voulu donner ce livre à ma mère, mais je pense qu'elle avait compris les bonnes raisons pour lesquelles cela a pris si longtemps. Enfin, envers des hommes âgés aux mains calleuses et aux cheveux gris, qui m'ont fait entrer dans leurs vies, m'ont hébergé et m'ont fait part de leur histoire. Je tiens à remercier et à honorer tous ceux qui cherchèrent leur liberté, et leurs enfants qui ont continué le processus de la reconstruction. Je croyais, à un moment donné, que je devais garder les noms de mes informateurs anonymes mais plus je cherchais, plus je développais une admiration constante pour ceux qui avaient fait face à l'adversité pour construire de nouvelles vies. Les meilleurs jours de ma recherche sur le terrain furent les moments d'auto-affirmation. Je me souviens de Biraan Ture qui parlait de la manière dont il a travaillé seul pour créer l'agglomération qui est aujourd'hui un village prospère. Je me souviens de Dokoro Samake disant que ceux qui vivaient à Ntentu étaient là parce que leurs parents, de retour de l'esclavage, reconstruisirent leur village. Plus que tout, je me souviens d'un homme âgé dans un village près de la Transgambienne qui posait des questions pendant l'entretien et qui, d'un coup, me dit de regarder les camions transportant la récolte d'arachide plus loin sur la grand-route. Beaucoup de ces camions, m'a-t-il dit, sont la propriété des *jaam* qui les conduisent. Pour finir, il annonça fièrement qu'il n'avait lui-même eu qu'un seul maître, Léopold Sédar Senghor, président à l'époque du Sénégal. Je célèbre ces personnes et je salue leurs réussites.

Abréviations

<i>AEH</i>	<i>African Economic History</i>
ANG	Archives nationales de la Guinée, Conakry
ANM	Archives nationales du Mali
ANSOM	Archives nationales [de France], Section Outre-mer, Aix-en-Provence
ANU	Archives des Nations unies, Genève
APB	Archives des Pères Blancs, Rome
ARS	Archives de la république du Sénégal
<i>BCEHSAOF</i>	<i>Bulletin du Comité des études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française</i>
<i>BIFAN</i>	<i>Bulletin de l'Institut fondamental d'Afrique noire</i> [ex- <i>Bulletin de l'Institut français d'Afrique noire</i>]
<i>CEA</i>	<i>Cahier d'études africaines</i>
CHEAM	Centre de hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes
<i>CJAS / RCEA</i>	<i>Canadian Journal of African Studies / Revue canadienne d'études africaines</i>
CSE	Archives de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit, Chevilly-Larue, France
<i>HLA</i>	<i>History in Africa</i>
HSN	Haut-Sénégal-Niger
IFAN	Institut fondamental d'Afrique noire (ex-Institut français d'Afrique noire)
<i>IJAHS</i>	<i>International Journal of African Historical Studies</i>
<i>JAH</i>	<i>Journal of African History</i>
<i>JHSN</i>	<i>Journal of the Historical Society of Nigeria</i>
<i>JO</i>	<i>Journal officiel</i>
<i>JOAOF</i>	<i>Journal officiel de l'Afrique occidentale française</i>
<i>JORF</i>	<i>Journal officiel de la République française</i>
PRO	Public Record Office, London
PROB	Public Record Office, Banjul
<i>RFHOM</i>	<i>Revue française d'histoire d'outre-mer</i>
<i>S&A</i>	<i>Slavery & Abolition</i>

CHAPITRE 1

L'esclavage au Soudan occidental

[P]our être exploité, « l'étranger » est placé dans l'incapacité de se reproduire socialement en tant que catégorie sociale distincte [...].

Claude Meillassoux (1986 : 37)

Non seulement l'esclave s'est vu refuser le droit à toute revendication ainsi qu'à des obligations envers ses parents et ses parents biologiques, mais, par extension, on lui a refusé le droit à toute revendication de ce genre et à des obligations envers ses ancêtres les plus lointains et envers ses descendants. Cela en a fait un véritable « isolat généalogique ».

Orlando Patterson (1982 : 5)

Le Soudan est une large ceinture de savanes qui s'étend à travers le continent africain. Le mot dérive de l'arabe Bilad es Sudan*, ou « la terre des Noirs ». Sa limite septentrionale, le Sahel*, longtemps influencée par les échanges entre les peuples du désert, se confond avec cette terre aride. Au sud, il apparaît sous la forme de régions boisées, forêts ou massifs montagneux, comme le Futa Jallon de Guinée. De toutes les régions de l'Afrique, le Soudan est celle qui a connu le plus long développement de l'agriculture, de marchés et du commerce à longue distance ainsi que de systèmes politiques complexes. C'est également la première région au sud du Sahara où l'Islam africain s'enracine et fleurit. Cette étude porte sur trois anciennes colonies françaises : le Sénégal, la Guinée et la partie agricole du Mali.

Durant la plus grande partie de l'histoire moderne, le Soudan occidental a été une source d'esclaves pour d'autres parties du monde¹. Dès le premier millénaire, il fournit un flot constant d'esclaves pour le monde méditerranéen ; à l'arrivée des Portugais au xv^e siècle, il orienta les populations

1. Sur la traite et l'exportation des esclaves, son influence sur l'Afrique, voir LOVEJOY 2017 : surtout chap. 1-2 ; MANNING 1983 et 1990 ; KLEIN 1992a. Sur la traite transsaharienne, lire AUSTEN 1990 et 1992 ; MALOWIST 1966a ; KAKÉ 1979 ; LEVTZION 1973 : 174-178.

vers la traite atlantique². Cette longue période d'activité – plus de mille ans pour le commerce saharien et quatre siècles pour la traite atlantique – forgea ses institutions, même si des régions côtières du sud fournissaient au XVIII^e siècle davantage d'esclaves. Le commerce de la côte supérieure a été limité aussi bien par la faible densité de la population que par la tendance des marchands d'esclaves et des négriers à garder de plus en plus d'esclaves pour eux-mêmes. Jusqu'à présent, l'intérêt des historiens se concentrait davantage sur ceux qui avaient quitté l'Afrique. Ce livre porte sur ceux qui y sont restés. Il est probable que ceux-ci constituent la majorité des esclaves négociés³.

Marchands d'esclaves, producteurs d'esclaves et utilisateurs d'esclaves

Lorsque les navigateurs portugais accostèrent en Sénégal au milieu du XV^e siècle, ils trouvèrent l'esclavage bien établi. La main-d'œuvre esclave servait à nourrir les cours des rois côtiers tout comme elle était utilisée au sein des empires médiévaux de l'intérieur⁴. D'ailleurs, on pouvait acheter des esclaves. Cela découlait du fait que, comme prisonnier de guerre ou comme personne sanctionnée pour un délit criminel ou encore kidnappée, l'esclave avait peu de valeur au moment de sa capture⁵. L'homme ou la femme pouvait s'échapper, connaissait le terrain et comptait souvent sur ses parents. Ce n'était qu'en déplaçant l'esclave que celui-ci prenait de la valeur. Or, entre l'asservissement et l'incorporation dans une nouvelle communauté, l'esclave n'avait aucun droit ni identité sociale. Les mauvais traitements étaient habituels lors de sa capture ou en chemin. L'identité provenait de l'appartenance à un groupe dans lequel l'individu se voyait incorporé, généralement en fonction de la parenté. Donc, dans toute société pratiquant l'esclavage, il y avait inmanquablement un réservoir d'esclaves qui pouvaient être vendus et achetés, puis déplacés, et qui se trouvaient sans droits ni privilèges.

2. LOVEJOY 2017 : chap. 3-5; MANNING 1990; CURTIN 1969; RAWLEY 1981; INIKORI 1992a et b.

3. SEARING 1993; KLEIN 1983b. Pour une autre perspective, voir INIKORI 1992a et b. Voir aussi FISHER & FISHER 1970 : chap. 3.

4. CADAMOSTO & CRONE 1937; FERNANDES 1951. Walter Rodney (1966) soutenait qu'il n'y avait pas d'esclavage sur la côte supérieure de la Guinée, mais son argument a été critiqué par Elbl (1983 et 1985). Sur l'esclavage médiéval, voir MALOWIST 1966b; LEVITZION 1973 : 117-119; HUNWICK 1985; TYMOWSKI 1970a et 1970b; KODJO-NIAMKEY 1976 et 1988.

5. CURTIN 1975 : 155; MEILLASSOUX 1971 : 55.

Les marchands qui les déplaçaient constituaient le maillon essentiel entre les négriers et ceux qui utilisaient la main-d'œuvre esclave. Deux actes étaient au cœur de la relation esclavagiste : celui de la capture et celui de la vente. Ce dernier liait le marchand d'esclave et l'utilisateur d'esclave. Pour un petit nombre de sociétés, la plus-value produite par le travail des esclaves devint la ressource principale des élites de la classe dirigeante et de leurs alliés marchands. Dans ces modes de production, le labeur des esclaves avait tendance à remplacer d'autres formes de travail et engendrait dans le même temps des besoins accrus de main-d'œuvre : ce, non seulement parce que les esclaves ne se reproduisaient que rarement, mais aussi parce que la croissance économique suscitait une demande de travail qui ne pouvait en aucune manière se satisfaire autrement⁶. La demande du travail servile appelait l'existence de partenaires capables de fournir de grandes quantités d'esclaves, à la fois ceux qui étaient en mesure de les capturer et ceux capables de les déplacer vers les lieux où ils étaient demandés.

Ainsi, les demandes des marchés américains et méditerranéens et les systèmes de production africains stimulaient la croissance d'élites militaires et commerciales en Afrique⁷. Les guerriers ou aristocrates dépendaient des marchands pour leur fourniture en armes, en produits de luxe, pour la vente des prisonniers de guerre, pour l'organisation de la production et de la distribution. Les marchands dépendaient des guerriers pour leur protection, mais craignaient le désordre et les dangers inhérents à l'état de guerre. Selon Meillassoux :

La complémentarité de la guerre et du commerce, l'une alimentant l'autre dont elle se sert comme débouché, mais lui arrachant aussi les hommes qui produisent des marchandises, est contradictoire. Elle suscite deux classes à la fois antagonistes et solidaires, celles des aristocraties guerrières et celle des commerçants⁸.

Ayant besoin l'une de l'autre, ces deux classes étaient menacées par les valeurs et les modes de vie de l'autre. Chacune développa sa propre idéologie. Pour les commerçants et les marchands, l'islam avait fourni un code

6. Moses Finley (1968) préférait le terme « société d'esclaves » (*slave society*) parce qu'il n'appréciait guère la manière dont les historiens communistes se servaient du concept de mode de production. Je m'en sers tout de même pour décrire les sociétés où la principale ressource humaine productive était l'esclave. Je rejette le concept d'une théorie unilinéaire d'évolution sociale, ce que je souligne d'ailleurs en parlant de « modes » au pluriel. Je ne m'occupe pas de débats théoriques entre marxistes. Voir JEWSIEWICKI & LETOURNEAU 1985 ; TERRAY 1969 ; COQUERY-VIDROVITCH 1969.

7. MEILLASSOUX 1971 : 55. Voir aussi HOPKINS 1973 : chap. 2.

8. MEILLASSOUX 1971 : 10, 31-34 et 71-74.

moral, un ensemble de principes de droit qui régulaient les interactions au sein du groupe. Pour les guerriers, un code semblable à ceux d'autres classes guerrières valorisait le courage et la générosité tout en établissant un mode de vie plutôt hédoniste. Toutefois, les guerriers, marchands et agriculteurs libres étaient liés entre eux par des notions d'honneur qui les séparaient et qui les distinguaient des esclaves et des castes d'artisans⁹. Les esclaves et les artisans avaient le droit de mendier et furent encouragés à se comporter de manière grossière. On attendait du noble qu'il soit courageux, généreux, raffiné, ayant un sentiment d'humilité et la maîtrise de ses émotions. La variante musulmane de ces codes renforçait la piété et l'apprentissage. On attendait par contre des esclaves un comportement considéré comme ignoble, par exemple, qu'ils dansent nus ou entonnent des chansons obscènes¹⁰. Les femmes étaient sexuellement à disposition, à commander plutôt qu'à courtiser. L'exploitation des femmes esclaves dénigrerait à la fois les femmes et les hommes incapables de protéger leurs femmes. Lorsque les systèmes d'esclavage prospéraient, ces croyances justifiaient l'hégémonie des groupes sociaux dominants. Elles devinrent encore plus importantes quand le déclin de l'esclavage leur ôta la richesse et le pouvoir.

Le développement de la culture du sucre aux Antilles stimula la croissance des secteurs aristocrates et marchands, ce qui a marqué un tournant majeur dans l'histoire de l'Afrique. Le prix des esclaves grimpa et les réseaux pour fournir des esclaves s'enfoncèrent de plus en plus profondément dans le continent africain. Le développement le plus visible fut l'apparition de séries d'États militaires qui s'octroyaient par la guerre et les raids des quantités de plus en plus grandes d'esclaves¹¹. Ce processus fut facilité par deux autres changements. Premièrement, les éleveurs de chevaux du Sahara croisèrent la race de chevaux africains petits et rustiques avec des chevaux de Barbarie plus grands, mais pouvant être exposés à certaines maladies¹². Ce cheval amélioré donna aux razzieurs d'esclaves la mobilité requise. Deuxièmement, à partir de la fin du XVII^e siècle, les mousquets arrivèrent en Afrique

9. TAMARI 1991. Pour une excellente discussion du système de castes, voir DIOP 1981. Voir aussi CAMARA 1976; McNAUGHTON 1988.

10. LY 1966 et 1967; PATTERSON 1982 : chap. 3; BAZIN 1975; RIESMAN 1974 : chap. 7. Pour une comparaison, voir GLASSMAN 1995 : 79-80.

11. La puissance d'Oyo dérive de la traite des esclaves à partir du milieu du XVII^e siècle; LAW 1977. Asante domina l'arrière-pays rural de la Côte-de-l'Or après avoir vaincu Denkyera en 1702; RODNEY 1969; FYNN 1971; WILKS 1975. L'État bambara de Segu a été fondé en 1712 : ROBERTS 1987b; BAZIN 1972 et 1975. Les musulmans dans le Futa Jallon luttèrent pour le contrôle de cette région stratégique à compter des années 1720 : RODNEY 1968a; BARRY 1988a.

12. LAW 1976 et 1980; FISHER 1972 et 1973; WEBB 1993.

occidentale en nombre croissant¹³. Comme ces armes servaient de plus en plus pour la prédation et la défense, les Africains avaient besoin de quelque chose à échanger.

Des cités commerçantes se sont développées pendant la même période. Les aristocrates et les marchands utilisaient beaucoup d'esclaves, chaque groupe d'une manière distincte, comme Meillassoux le fait remarquer¹⁴. Au sein du secteur guerrier ou aristocrate, les esclaves étaient soldats, servants, concubines, ou agriculteurs dont le rôle était de nourrir la cour et l'armée. L'État aristocratique se reproduisait principalement par la voie de la guerre et de l'asservissement. En revanche, les marchands considéraient les esclaves comme un investissement et ont développé des modes de production esclavagiste. Le commerce à longue distance encourageait une expansion de la production fondée sur l'exploitation de la population servile. Les esclaves servaient à produire la nourriture pour les caravanes et des biens pour le commerce, surtout le tissu. Un marchand disposant d'un bon nombre d'esclaves pouvait avoir du temps libre pour le négoce ou la religion. Les marchands vivaient dans des communautés à part qui se liaient à des groupes aristocratiques de diverses façons. Par exemple, les villages maraka étaient assujettis au *fama** de Segu. D'autres cités juula* telles que Kong, Buna et Bonduku, étaient jumelées à une dynastie qui régnait depuis un quartier séparé ou dans un village en dehors de la cité¹⁵. Les esclaves représentaient plus de deux tiers de la population vivant dans les zones densément cultivées qui entouraient ces villages¹⁶. Dans la plupart des populations vivant dans les zones du côté du désert, il y avait environ 40 % d'esclaves, en grande partie à cause de l'importance de la production de graines et de coton pour le commerce avec les nomades du Sahara. Les royaumes centralisés comme Segu, Sikasso et le Futa Jallon avaient aussi des populations majoritairement asservies, souvent regroupées autour du centres politiques ou aux alentours des cités.

L'analyse de Meillassoux se concentre sur les deux types d'esclavage qui se sont développées au sein de sociétés complexes, politiquement centralisées et orientées vers le marché extérieur. Cette approche est analytiquement saine parce que ces deux secteurs dominaient, mais Boutillier se réfère à trois types d'esclavage : marchand, guerrier et celui des communautés agricoles

13. RODNEY 1969; INIKORI 1977; CURTIN 1975.

14. MEILLASSOUX 1986; LOVEJOY 2017 : chap. 3-6.

15. Sur les Maraka, voir ROBERTS 1988; sur les Buna, voir BOUTILLIER 1969, 1971, 1975 et 1993; sur Bonduku, voir HANDLOFF 1982 et TERRAY 1974, 1987b, 1995; sur Kong, voir BERNUS 1960 et GREEN 1984 et 1986.

16. Ces estimations sont fondées sur des enquêtes de l'administration coloniale en 1894 et 1904. Voir ARS, K 18-22. Le recensement de 1904 est la source la plus importante pour les données sur l'esclavage à l'aube du colonialisme.

traditionnelles¹⁷. Certaines sociétés étaient encore plus complexes. Ainsi, à Segou, on différencie le secteur d'État fondé sur des guerriers, les villages marchands maraka, les villages de pêcheurs somono, les campements pastoraux des Fulbe et le socle représenté par les communautés agricoles bambara traditionnelles¹⁸. Chaque communauté exploitait le travail des esclaves à sa façon. Enfin, il y avait aussi de nombreuses sociétés qui n'avaient jamais connu une superposition de guerriers ou de marchands. La plupart se trouvaient dans une ceinture habitée par des populations qui s'étendaient de la côte de la Guinée et de la Casamance au Sénégal à travers l'est du Sénégal, tout le long de la partie sud de l'actuel Mali où beaucoup de peuples ne possédaient pas ou rarement des esclaves. Les propriétaires d'esclaves les plus connus étaient des groupes d'intrus, fulbe ou malinke, venus de zones plus au nord pour faire des raids et des incursions chez les autochtones¹⁹.

Dans ces petites sociétés, les gens faisaient parfois des captifs pendant les raids ou prenaient des étrangers en otage pour obtenir des rançons. D'habitude, les femmes pouvaient être gardées, mais avec le développement de la traite, elles furent de plus en plus vendues²⁰. Du point de vue analytique, il est utile de considérer trois types d'esclavage : les systèmes à forte densité autour des centres politiques, ceux autour des zones contrôlées par les marchands et, enfin, les systèmes à faible densité comprenant des sociétés décentralisées et des communautés agricoles traditionnelles dans les grands États.

Les systèmes à forte densité différaient de ceux à faible densité par les modes de résidence, les structures démographiques et le degré de rationalité économique, la distinction la plus visible étant le nombre d'esclaves détenus. Au moment de la conquête française, plusieurs cercles* signalaient moins de 10 % d'esclaves, tandis que d'autres faisaient état d'une majorité de captifs²¹. Dans les systèmes à faible densité, les esclaves vivaient dans les mêmes maisons que leurs maîtres, participaient à la culture du maître, et entretenaient des relations directes avec le maître et sa famille, tandis que dans les systèmes à forte densité, les esclaves résidaient dans des villages à part et constituaient souvent une grande partie voire la majorité de la population²². Dans les sys-

17. BOUTILLIER 1969 et 1975.

18. ROBERTS 1980c, 1981 et 1987b.

19. DIALLO 1994; ECHENBERG 1971b.

20. Sur l'esclavage de petites sociétés et leur incorporation, voir HÉRITIER 1975 et LINARES 1987. Sur les Jola, voir aussi MARK 1985 : 22-31; BAUM 1986 : chap. 4.

21. Les cercles constituaient les plus petites circonscriptions sous l'autorité d'un commandant français et étaient subdivisés en cantons*, eux-mêmes placés sous l'égide d'un chef africain.

22. Lovejoy (1978 et 1979b) désigne ces villages chez les Hausa comme des « plantations ». D'autres chercheurs travaillant sur le Soudan évitent ce terme à cause des différences concernant l'organisation du travail.

tèmes à faible densité, les maîtres travaillaient côte à côte avec leurs esclaves, mangeaient souvent dans un même plat, alors que dans les systèmes à forte densité, le travail était le domaine exclusif de l'esclave : le maître supervisait et les relations directes étaient très limitées. Dans les systèmes à faible densité, l'assimilation se faisait rapidement, souvent en l'espace d'une à trois générations. Dans les systèmes à forte densité, à l'inverse, la manumission était rare et le statut de l'enfant ne se distinguait guère de celui de ses parents. Autrement dit, dans des systèmes à forte densité, l'esclavage se reproduisait dans l'un des divers modes de production esclavagiste, mais pas de manière suffisamment rapide pour fournir la main-d'œuvre nécessaire à la croissance. Dans les systèmes à faible densité, l'esclavage ne se reproduisait pas, car les enfants étaient intégrés dans les systèmes de parenté²³. Bien que les sociétés les moins centralisées aient appris à se défendre et soient parfois devenues prédatrices, elles étaient aussi les principales cibles des puissantes armées des États centralisés, qui étaient tous esclavagistes²⁴.

La plupart des esclaves africains étaient à l'origine des prisonniers de guerre. L'appât du butin stimulait la guerre, influençant la manière dont celle-ci était conduite et, par conséquent, les systèmes politiques des États esclavagistes²⁵. Les campagnes militaires d'envergure avaient lieu généralement pendant la saison sèche. Les raids et les enlèvements, généralement l'œuvre de petites bandes, pouvaient avoir lieu à n'importe quel moment de l'année. Opérés à la frontière des royaumes ou du côté du désert, les enlèvements constituaient un problème dans beaucoup de royaumes qui réprimaient sévèrement cette pratique. La majorité des prisonniers masculins vendus étaient destinés à la traite atlantique, alors que la plupart des femmes étaient vendues dans le commerce saharien. La majorité des esclaves restant en Afrique étaient des femmes et des enfants²⁶. Avec la fin du commerce atlantique, il devint courant de tuer les prisonniers masculins qui étaient plus difficiles à manipuler et à assimiler²⁷.

23. Le modèle de faible densité se rapproche de celui qui est présenté dans MIERS & KOPYTOFF 1977. Voir KLEIN 1978; LOVEJOY 1979b; KOPYTOFF 1979; COOPER 1979. Le modèle de forte densité se rapproche de celui de MEILLASSOUX 1986. Sur la reproduction, voir MEILLASSOUX 1983.

24. [N.D.A. : cette dernière phrase reflète l'évolution de la pensée de l'auteur depuis la parution de l'édition originale.] Les populations du sud étaient relativement denses, mais certains peuples paraissent avoir été décimés par les raideurs d'esclaves. Sur les Tanda, voir CURTIN 1975 : 177-178.

25. ROBERTS 1980c; BAZIN 1975 et 1982; BAZIN & TERRAY 1982. Voir CURTIN 1975 : 156-168 pour un modèle controversé sur l'esclavage des populations.

26. ROBERTSON & KLEIN 1983. Sur la démographie des esclaves, voir MANNING 1983 et 1990 : chap. 3-6.

27. BINGER 1892 : I, 103; MAGE 1868 : 437-438; KLEIN 1968 : chap. 4; ROBINSON 1985b : 154, 194.

Une deuxième source d'esclaves provenait du système de sanctions pénales. L'adultère ou la sorcellerie étaient souvent punis d'esclavage. Soit le coupable était asservi, soit sa famille devait fournir un certain nombre d'esclaves.

Une troisième source d'esclaves fut la dette. La famine et la guerre se généralisaient. Le manque de pluies, les sauterelles ainsi que les ravages de la guerre provoquaient souvent des pénuries et la disette. Dans ces circonstances, les familles pauvres, disposant de réserves de graines insuffisantes, devaient souvent acheter de la nourriture en vendant ou en mettant leurs esclaves en gage et, si la famille n'en avait pas, leurs enfants. Celui qui était mis en gage n'avait pas le même statut que l'esclave dans la mesure où la relation était provisoire et l'engagé ne cessait pas d'être un membre de son lignage : il travaillait pour son créancier jusqu'au remboursement de la dette. Son travail ne réduisait pas le capital, mais fonctionnait de la même manière que les intérêts sur la dette. La femme mise en gage ne devait pas être utilisée à des fins sexuelles, mais si elle avait un enfant, celui-ci appartenait à son lignage²⁸. La mise en gage était une pratique répandue parmi les Malinke et les Bambara, mais elle était illégale selon la loi musulmane et n'existait pas dans les régions musulmanes orthodoxes²⁹. Il est difficile d'évaluer à partir des sources archivistiques l'importance relative de la mise en gage et de la vente, car souvent, les observateurs européens ne distinguaient pas les deux. Vu les inégalités économiques et les sécheresses récurrentes, il est possible que cette distinction se soit estompée et que la vente ou la mise en gage de la part des pauvres aient constitué une source importante d'esclaves³⁰. Enfin, la servitude volontaire semble aussi avoir existé, bien qu'elle soit contraire à la loi islamique et que les administrateurs français aient nié son existence³¹. Il est probable qu'il s'agissait dans ce cas soit des pauvres recherchant la sécurité, soit de jeunes hommes se mettant au service de rois ou de chefs puissants³². Les captifs étaient généralement préférables aux volontaires, car ils n'avaient aucun lien de parenté et n'avaient donc pas d'autres allégeances.

28. FALOLA & LOVEJOY 1994; KLEIN & ROBERTS 1987; « Problème présent du travail servile en Côte d'Ivoire (1931) », ARS, 2 K 5 (26); « Coutumes du Sénégal (1907) », ARS, 1 G 330; « Essai sur les coutumes Peulhes », Fonds Vieillard, IFAN, Dakar. Voir aussi les rapports sur l'esclavage, Bamako, ARS, K 19, Kong et Bondoukou, ARS, K 21.

29. E. BARAT, « Coutumes juridiques (1897-1900) », ARS, 1 G 229; rapport sur l'esclavage, Kaolack, ARS, K 18; GALLAIS 1967, 1 : 294.

30. BAZIN 1975 : 143; rapports sur l'esclavage, Tivouane, ARS, K 18; Bamako, Diébougou, Yatenga, ARS, K 19; Kong, ARS, K 21.

31. MONTEIL 1924 : 190; rapports sur l'esclavage, Nioro, ARS, K 14; Goumbou, Kita, Ségou, ARS, K 19.

32. Sur le *tonjon* de Ségou, voir ROBERTS 1987b : chap. 2; BAZIN 1975.

Formes d'esclavage

La condition des esclaves dans le Soudan occidental variait considérablement. La plupart des récits français font une distinction entre les captifs de traite*, acquis par achat ou capture, et les captifs de case*, nés dans la maison des maîtres³³. Cette distinction est courante dans plusieurs langues africaines. Le *jon** bambara, le *komo** soninke, le *maccube** fulbe, le *banniya** (captif de traite) songhaï sont tous des esclaves asservis au cours de leur vie³⁴. Meillassoux détaille une série de distinctions plus fines qui mettent l'accent sur les processus d'incorporation. Les esclaves récemment acquis étaient nourris, logés et habillés par le maître ; on leur confiait les tâches les plus onéreuses, ils ne possédaient pas de terres et travaillaient sous la supervision directe et plus attentive que ceux qui étaient nés dans la communauté. Meillassoux les désigne comme les « esclaves de peine » et considère qu'ils constituaient la grande majorité des esclaves. Je n'en suis pas convaincu. C'était un processus de maturation pendant lequel il y avait la peur de s'échapper d'un côté et, de l'autre, le souci de savoir si l'esclave homme ou femme acceptait sa condition. Les esclaves nouvellement acquis et ceux essayant de s'échapper étaient souvent contraints de dormir avec des chaînes de fer forgé, mais s'ils acceptaient leur statut, leur condition s'améliorait. La sanction ultime pour l'esclave qui refusait sa condition était la vente³⁵.

La deuxième catégorie était « née dans l'esclavage ». Les termes *woroso** (soninke), *wolosó** (bambara-malinke) ou *horso** (songhaï) signifient « nés dans la maison »³⁶. Les Fulbe les appelaient *rimaïbe**. Ces esclaves étaient élevés dans la communauté, ils parlaient la langue du maître et habitaient sur ses terres ou dans son village d'esclaves. Ces termes désignaient des captifs de case ou des « esclaves domestiques ». Ceux-ci participaient à des cérémonies d'initiation ou à des cérémonies similaires, tout comme les enfants nés libres, et recevaient souvent une formation religieuse rudimentaire. Certains auteurs les appellent des « serfs », car ils étaient censés ne pas pouvoir être vendus ou, selon les termes de Meillassoux, parce qu'ils se reproduisaient

33. Cet emploi du terme « captif » est inexact. Je l'emploie dans le présent ouvrage uniquement pour qualifier ceux qui étaient toujours en transit et pas encore incorporés dans une société quelconque. Voir MEILLASSOUX 1986 : 117-118.

34. BAZIN 1975 : 141 ; ROBERTS 1987b : 122 ; MEILLASSOUX 1975b ; OLIVIER DE SARDAN 1975 et 1983 ; DERMAN 1973 : 27-32. Plusieurs d'entre eux étaient déjà esclaves ; les villages d'esclaves étaient exposés aux raids.

35. MEILLASSOUX 1986 : 117-118. Voir KI ZERBO 1983 pour une description dans un campement nomade.

36. L'usage wolof du terme *jaam** concerne ceux qui étaient procurés pour la maison et ceux qui y étaient nés, mais les deux catégories se distinguent tout de même.

biologiquement et pas par la guerre³⁷. Je préfère les appeler « esclaves » pour trois raisons. D'abord, parce qu'il s'agissait de personnes qui étaient la propriété de leurs maîtres. Ils n'étaient pas attachés à la terre, mais directement à leur maître. Ensuite, ils ont donné naissance à d'autres esclaves, et il n'est pas évident que le passage ait été aussi évident que l'idéologie veut le faire croire. Olivier de Sardan remarque que le passage de *banniya* à *horso* pouvait prendre deux à trois générations. Meillassoux observe que le passage d'une étape à l'autre était soumis au bon vouloir arbitraire du maître³⁸. Enfin, les esclaves nés dans la maison pouvaient être revendus. Francis Moore expose les limites de ces ventes :

Dans certaines régions de l'Afrique ils vendent leurs esclaves nés dans la famille, mais dans le fleuve Gambie, ils estiment que ce sont de méchantes pratiques ; et je n'ai jamais entendu parler quelqu'un ayant jamais vendu un esclave de famille, sauf pour des crimes qui les auraient fait vendre s'ils étaient libres. S'il y a plusieurs esclaves de famille et si l'un d'entre eux commet un crime, le maître ne peut pas le vendre sans l'accord conjoint des autres, car sinon, ils prendraient tous la fuite et seraient protégés dans le prochain royaume vers lequel ils se seraient enfuis³⁹.

La plupart des informateurs, tant esclaves que libres, soulignent qu'un esclave était un bien meuble et pouvait être vendu⁴⁰. Certains administrateurs faisaient preuve de scepticisme. Brevié, par exemple, écrit que les Soninke interdisaient la vente d'esclaves domestiques, mais qu'il n'y avait « aucune sanction », si bien que le maître violait la règle dès qu'il avait un « intérêt suffisant » pour le faire⁴¹. Il n'y a aucune contradiction entre ces remarques. Moore suggère que la position des esclaves dépendait en partie de leur nombre ; que la principale « sanction » était la fuite et que cette fuite était la plus efficace dès lors que les autres l'acceptaient comme légitime. Il était moins habituel de vendre un esclave né dans la communauté qu'un nouvel esclave, mais le Soudan souffrait de guerres perpétuelles et de famines récurrentes pendant lesquelles les gens vendaient ou mettaient en gage leurs propres enfants. Personne n'était complètement en sécurité. Les esclaves s'échangeaient aussi au sein des familles. L'insécurité de la fin du

37. DERMAN 1973 : 27-30 ; SANANKOUA 1990 : 110 ; MEILLASSOUX 1986 : 35-39.

38. MEILLASSOUX 1986 : 122-125 ; OLIVIER DE SARDAN 1984.

39. MOORE 1738 : 33 ; voir aussi DURAND 1802 et MOLLIER 1820.

40. Entretiens, collection Mbodj-Klein : Biraan Kumba Siise, Biraan Ture, Al Haj Abdu Siise ; collection Kampo : Alpha Mamadou Sendequ, Bada Bocoum.

41. Rapport sur l'esclavage, ARS, K 19, Bamako. Meillassoux (1986 : 124) est d'accord pour dire que « tous les esclaves pouvaient être vendus bien qu'il y ait eu des pressions sur le maître pour ne pas le faire. Voir aussi BAZIN 1975 : 159 ; OLIVIER DE SARDAN 1976 : 56 ; TERRAY 1982 : 126.

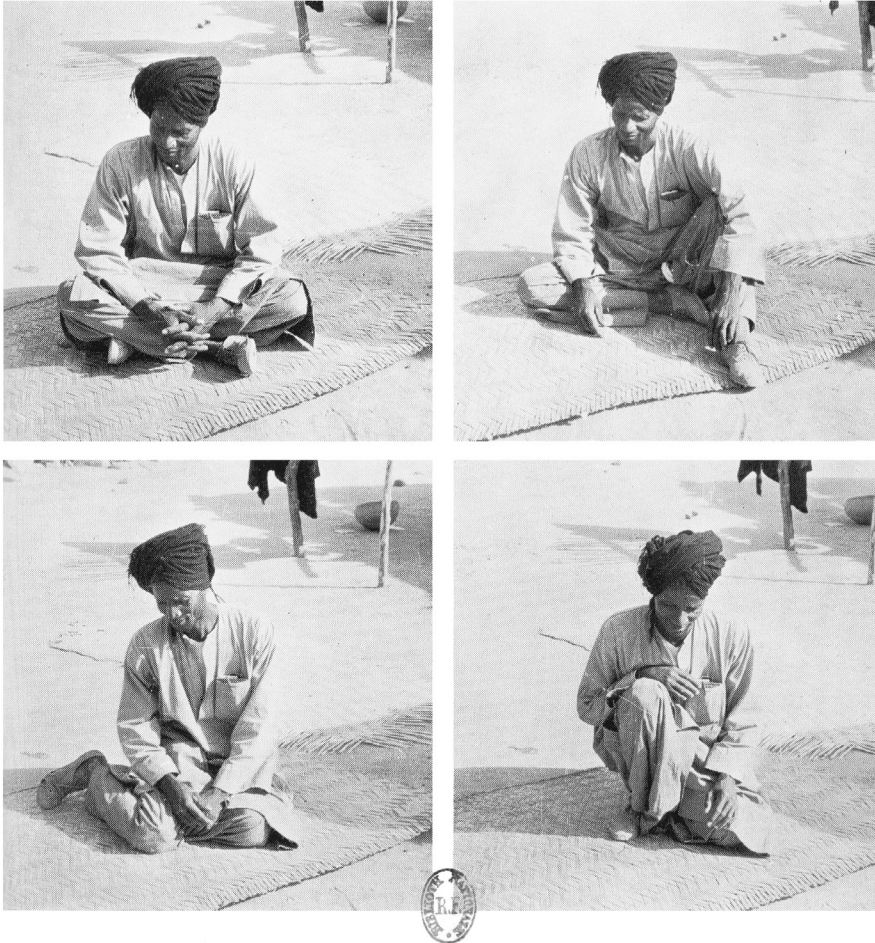


ILLUSTRATION 1. Positions assises correctes dans la société soninke. Chez les Soninke, la façon dont une personne s'assoit affiche son rang social : en haut à gauche : un chef; en haut à droite : un noble; en bas, un esclave.

Extrait de Eric POLLET & Grace WINTER, *La société soninke (Dyabunu, Mali)*, Bruxelles, éd. université de Bruxelles, 1971. Avec l'aimable autorisation de l'éditeur.
Source : Bibliothèque nationale de France.

xix^e siècle a peut-être pu affaiblir les protections antérieures et la remarque de Brevié selon laquelle il n'y avait pas de sanction pour protéger l'esclave revient dans d'autres rapports⁴².

Meillassoux divise les esclaves domestiques en deux groupes. Le premier comprend les esclaves *manse*, qui travaillaient cinq ou six jours par semaine sur les terres du maître jusqu'à la prière de l'après-midi (environ 14 h) et qui le

42. Rapport sur l'esclavage, ARS, K 18, Dagana.

faisaient le reste de la journée sur leurs propres parcelles⁴³. C'est la troisième catégorie d'esclaves pour Meillassoux. Ils étaient en général « mariés » et recevaient d'habitude un repas les jours de travail pour le maître⁴⁴. Dans les systèmes à forte densité, les esclaves travaillaient plus longtemps, ils étaient plus étroitement supervisés et travaillaient toujours avec d'autres esclaves. Avec le produit de leurs parcelles, ils pouvaient épargner, acheter du bétail et quantités d'outils, mais en fait, l'essentiel de leur production ne couvrait que leur subsistance. La deuxième catégorie parmi les esclaves domestiques était celle des « esclaves de case », qui étaient libérés du travail dans les champs collectifs tout en conservant des obligations envers leur maître. Meillassoux souligne que ce statut constituait un cadeau de la part du maître et n'enlevait en rien la dépendance de l'esclave⁴⁵. L'obligation principale de l'esclave installé n'était plus de fournir du travail, mais un paiement annuel d'une quantité de grains fixée entre 35 et 337 kg par an⁴⁶.

Le problème principal pour évaluer les obligations consiste à déterminer la valeur d'un *muud*^{*}, mesure utilisée pour les grains. Si l'estimation de Meillassoux est correcte, avec le *muud* à 2, 25 kg, l'obligation habituelle était de 200 à 300 kg par an⁴⁷. Monteil a donc raison d'écrire qu'un esclave pouvait se libérer en payant « un certain nombre de mesures de mil, en quantité à peu près suffisante pour nourrir un adulte pendant un an⁴⁸ ». Meillassoux évalue la productivité moyenne d'un homme à Gumbu à un peu plus d'une tonne de mil par an⁴⁹. Pollet et Winter suggèrent 300 *muud*, ce qui serait très inférieur⁵⁰. Si ces derniers ont raison, le régime de l'esclave était pauvre, et il n'y avait pas beaucoup de nourriture pour les moins productifs, comme les jeunes et les vieux. L'obligation d'une femme ou d'un enfant représentait à peu près la moitié de celle d'un homme adulte. Les esclaves de case payaient

43. Cooper (1977 : 159) décrit un régime de travail similaire sur la côte est de l'Afrique.

44. MEILLASSOUX 1986 : 118; DERMAN 1973 : 36-37. Voir aussi les rapports sur l'esclavage, Beyla et Kissi, ARS, K 14; Bakel et Matam, ARS, K 18; Bandiagara et Nioro, ARS, K 19. Voir aussi ROBERTS 1978 : chap. 6.

45. MEILLASSOUX 1986 : 118-119. Voir aussi AMES 1953 : 15-18; rapport sur l'esclavage, Tivaouane, ARS, K 18.

46. Les chiffres les plus bas proviennent du chef sénégalais Yoro Dyao qui avait de bonnes raisons de sous-estimer les obligations des esclaves : ROUSSEAU 1929. L'estimation la plus élevée provient de Meillassoux (1975b : 236) et concerne les Soninke.

47. Le *muud* était une mesure de volume qui n'était pas équivalente dans toutes les régions. Curtin (1975, II : 57-61) la fixe à 1, 75 litres. La plupart des commandants la convertissent en 3 kg. Un esclave devait 150 *muud* à Gumbu, 100 à Nioro, 90 à Bandiagara. Une alternative était de payer en cauris : 10 000 pour un homme, 8 000 pour une femme chez les Fulbe près de Jenne. Quant aux esclaves tisserands, ils pouvaient payer aussi avec une certaine quantité de tissus.

48. MONTEIL 1924 : 192.

49. MEILLASSOUX 1975b : 249.

50. POLLET & WINTER 1971 : 239.

donc entre 25 % et 40 % de leur récolte. Peu de sources décrivent les années de famine, mais il est probable qu'alors les obligations étaient réduites ou annulées. Les esclaves d'attribution et les esclaves installés pouvaient accumuler de la propriété, acheter des esclaves eux-mêmes, mais leurs possibilités d'accumulation étaient limitées en raison aussi bien de leurs obligations que des aléas climatiques, des maladies et des accidents. À sa mort, la propriété de l'esclave revenait à son maître. Enfin, Meillassoux distingue une quatrième catégorie : l'esclave en manumission, dont je traiterai plus loin.

Il y avait des différences de cultures locales et de personnalité qui influaient sur la vitesse du mouvement à travers les étapes et les conditions de vie de l'esclave à chaque stade. Une personne devenue esclave pendant son enfance pouvait s'assimiler pleinement en gagnant la confiance de son maître, de la même manière qu'une femme esclave pouvait devenir une concubine appréciée ou même l'épouse de son maître⁵¹. Il s'avère que de nombreux dirigeants africains étaient fils de concubines esclaves, par exemple presque tous les empereurs askias songhai⁵².

Autres types de travail confié aux esclaves

La plupart des esclaves cultivaient. Les esclaves tissaient également. La production de textiles en coton était probablement l'industrie la plus importante au Soudan, qui n'était pas réservée à une seule caste, comme c'était le cas pour le travail du métal ou du cuir. Dans certaines sociétés, les esclaves et les hommes ou femmes libres se livraient au tissage à petite échelle alors que les communautés qui fournissaient les marchés d'échange faisaient travailler les esclaves de manière systématique pendant les quatre mois suivant la récolte du coton, jusqu'à la saison des pluies où l'on devait à nouveau défricher les champs.

Les femmes filaient et les hommes tissaient⁵³. Ainsi, là où la production de textiles était importante, les esclaves étaient occupés toute l'année. Les périodes de bref repos entre la fin du désherbage et le début de la cueillette du coton ou celle juste après la récolte, étaient ponctuées de mariages et d'autres festivités. Dans certaines régions, les forgerons et les travailleurs de cuir étaient aussi des esclaves, notamment au Futa Jallon, mais c'était rare⁵⁴.

51. BAZIN 1975 ; IZARD 1975 ; OLIVIER DE SARDAN 1975 ; KLEIN 1977a.

52. HUNWICK 1985.

53. MEILLASSOUX 1975b : 249-250 ; AMES 1953 : 10-11 ; ROBERTS 1978 : chap. 7, 1996 : chap. 2 et 1984.

54. DERMAN 1973 : 37-39 ; M.S. BALDÉ 1975 : 197 ; rapport sur l'esclavage, Nioro, ARS, K 14.

En revanche, les griots*, forgerons et cordonniers s'achetaient souvent des esclaves ou en recevaient en récompense pour leurs services. Les esclaves apprenaient le métier et travaillaient dans l'atelier du maître. Les membres de castes étaient rarement mis en esclavage, mais ils étaient parfois forcés de servir leur ravisseur.

Il existait aussi des esclaves d'élite. Partout où l'esclavage existait, certains esclaves étaient puissants et privilégiés. Dans les sociétés où l'esclavage n'avait pas évolué en devenant un mode de production, l'esclavage était une manière de recruter des personnes pour servir l'élite : des eunuques, des concubines, des serviteurs et des guerriers⁵⁵. La raison est assez évidente. Sans parenté ni pouvoir, l'intérêt de l'esclave et son bien-être étaient liés à ceux de la famille. Il exerçait un grand pouvoir au nom d'autres, car il n'en exerçait à proprement parler aucun en son nom propre⁵⁶. En Afrique de l'Ouest, les soldats étaient les esclaves privilégiés et les plus importants. Les esclaves guerriers cultivaient, mais préféraient vivre du butin ou du travail de leurs épouses, qui elles aussi avaient souvent été capturées comme butin de guerre⁵⁷. Le nombre d'esclaves guerriers a augmenté entre le ^{xvii}^e et le ^{xviii}^e siècle en Afrique occidentale. Au service de l'État, ils bataillaient, faisaient passer des messages, administraient les cours et détenaient des postes à responsabilité significatifs. Au ^{xix}^e siècle au Sénégal, le *farba**, chef suprême des esclaves, assis à côté du roi lors des réunions avec les Français, avait le rôle du conseiller principal du souverain⁵⁸.

Les esclaves guerriers constituaient une force de cohésion au sein de la maison royale. En général, la maison devenue trop grande se divisait, mais quand le pouvoir était contesté par plusieurs lignages adversaires, les groupes étaient incités à rester unis dans l'intérêt de tous. Ainsi, au Kajoor, le matrilineage des Géej* a constitué un héritage de seize villages d'esclaves. Leurs guerriers, les *ceddo**, assuraient la domination des Géej au Kajoor et, par conséquent, ils étaient souvent capables de contrôler leurs propres dirigeants⁵⁹. De même, les guerriers bambara, les *tonjon**, pouvaient faire et défaire les candidats à la fonction royale⁶⁰. Les esclaves guerriers remédiaient de deux façons à leur

55. Ainsi, Wilbur (1943 : 243) explique que sa thèse sur l'esclavage en Chine « était initialement conçue pour étudier les classes inférieures pendant la dynastie des Han, mais qu'elle finissait par informer davantage sur les classes dominantes et qu'elle ne contribuait qu'indirectement à la connaissance des gens ordinaires ».

56. PATTERSON 1982 : chap. 1 ; MEILLASSOUX 1986 : 23-35.

57. BAZIN 1975 ; IZARD 1975 ; OLIVIER DE SARDAN 1975 ; KLEIN 1977a.

58. KLEIN 1968 : 11-17. Dans le Kajoor, sous le dernier *damel**, Lat Dior, le deuxième personnage le plus puissant, a été le *farba* Demba War Sall. Ce dernier devint le chef le plus important au Kajoor après la conquête : DIOUF 1990 : chap. 19.

59. DIOUF 1990 : 92-96 ; BOULÈGUE 1977 ; COLVIN 1972.

60. ROBERTS 1987b : chap. 2 ; BAZIN 1975 et 1982 ; MONTEIL 1924.

impuissance qui, d'abord, les rendait susceptibles d'être instrumentalisés par d'autres personnes. Ainsi, ils exerçaient un réel pouvoir au nom de ces autres. Ensuite, en devenant un groupe institutionnel, ils pouvaient imposer leurs volontés. À un certain moment, relativement peu d'esclaves sont devenus des guerriers : il s'agissait probablement de jeunes suffisamment âgés pour être entraînés et assez jeunes pour être formés culturellement.

Les esclaves pouvaient également accéder au rang de confidents dans les maisons de marchands. Toute famille marchande qui réussissait possédait un bon nombre de villages d'esclaves. Pour une famille de marchands en expansion, les esclaves représentaient le meilleur et sans doute le plus important investissement. Ceux qui cultivaient et tissaient du coton pour les familles de marchands étaient le plus systématiquement exploités mais, là aussi, ils jouaient des rôles différents. Certains devenaient des chefs de villages d'esclaves tandis que d'autres travaillaient comme porteurs et se sont vu confier, ensuite, des missions commerciales. Par exemple, des esclaves pouvaient souvent travailler à bord, voire commander des bateaux sur le Sénégal et la côte atlantique⁶¹. Ici aussi, la structure de l'unité domestique offrait à certains esclaves l'opportunité d'avancer et de profiter d'une partie des richesses qu'ils avaient créées.

Des interprétations contradictoires

La publication en 1977 de l'ouvrage de Miers et Kopytoff, *Slavery in Africa*, a ouvert un débat majeur sur la nature de l'esclavage africain. Leur critique la plus virulente a été Meillassoux, bien que les deux approches aient beaucoup de positions communes⁶². Elles considèrent toutes deux l'esclavage comme un exemple parmi d'autres de relations sous contrainte, elles insistent sur le processus d'incorporation et voient l'esclave essentiellement comme un étranger. Cependant, Meillassoux met davantage l'accent sur la violence, le caractère arbitraire de l'autorité du maître sur l'esclave et la nature mobilière de l'esclavage. Miers et Kopytoff donnent un caractère plus bénin à l'esclavage en le considérant comme un type de relations parmi une série d'autres, comme le mariage, la parenté, impliquant des droits sur des personnes. L'essentiel chez Miers et Kopytoff demeure l'argument selon lequel l'esclave cesse peu à peu d'être étranger, qu'il y a une transition de l'esclavage

61. SEARING 1993 : chap. 4 ; BROOKS 1970. Sur les marchands d'esclaves au Niger, voir BAIER 1980 : 63.

62. MEILLASSOUX 1986 : 12-15 ; MIERS & KOPYTOFF 1977 ; KLEIN 1978 ; COOPER 1980 ; LOVEJOY 1979b et 2017 : chap. 1 ; KOPYTOFF 1979.

vers la parenté, ce que Meillassoux conteste en affirmant que l'esclavage est l'antithèse de la parenté. Comme Patterson, il considère que les esclaves sont des personnes socialement mortes et exclues de toute prérogative de naissance. Sans ancêtres ni descendants, les esclaves n'avaient aucun droit, ni aux champs, ni au mariage. Tout ce qu'ils avaient, ils le devaient à leurs maîtres. Meillassoux met aussi davantage l'accent sur l'exploitation économique du travail de l'esclave, facilitée par le manque de droits dus à la parenté.

Les différences d'interprétation découlent en partie des sociétés étudiées. Meillassoux et les collaborateurs de son livre de 1975 ont mené leurs recherches sur des sociétés hiérarchisées, orientées vers des marchés où le discours sur la parenté représentait un mince vernis masquant en surface un fond d'exploitation économique systématique. Pour Patterson, « la parenté, réelle ou fictive, n'est tout au plus qu'un voile, jamais un manteau⁶³ ». Kopytoff, Miers et la plupart de leurs collaborateurs ont choisi des sociétés moins différenciées où la parenté paraissait plus qu'un mince vernis et où les esclaves agissaient comme les membres d'une famille. L'analyse de Meillassoux est plus appropriée pour la région étudiée dans ce livre. J'ai cependant eu d'abord une difficulté à retenir son idée que les esclaves ne se mariaient pas et ne connaissaient pas de paternité⁶⁴. Mes données indiquent clairement que les esclaves se liaient par des unions durables et avaient des liens affectifs avec leurs partenaires et leurs enfants. Ils s'enfuyaient souvent en famille ou bien reconstruisaient des familles créées en esclavage. Pour comprendre son argument, il faut étudier la maison familiale.

Le chef de famille a l'obligation de nourrir, d'habiller et de trouver des conjoints pour tous les membres dépendants de la maison, libres ou esclaves. Tous étaient tenus de travailler les terres de la maison. En insistant sur la similarité de position structurale, mes informateurs wolof ont nié tout parallèle en insistant sur le fait que les esclaves travaillaient autant que leurs maîtres le voulaient bien. Les esclaves travaillaient plus dur, mais avaient certains privilèges. Ayant ses propres parcelles à travailler, l'esclave masculin pouvait prendre une deuxième femme, aspirant ainsi à une autonomie du ménage, même si les esclaves ne pouvaient jamais arriver à contrôler leur vie familiale⁶⁵. Si l'esclave était un « faux parent » ou un « parent artificiel », la nature de sa dépendance résidait dans l'artifice. Les Wolof affirment qu'un esclave n'a pas de nom. La première chose effectuée après l'achat d'un

63. PATTERSON 1982 : 19. Curtin (1975 : 34-36) qualifie aussi l'esclave comme un « parent artificiel ».

64. MEILLASSOUX 1975b : 224 et 1986 : 34-36 ; RIESMAN 1974 : 88.

65. Entretiens, collection Mbodj-Klein, Sénégal, 1975 : Biraan Kumba Siise, Biraan Ture, Al Haj Musa Ba, Mbus Fadi Siise, Habib Niang.

esclave était de lui donner un nouveau nom⁶⁶. Celui-ci ne pouvait retrouver son nom d'origine qu'en s'échappant et en retrouvant la terre où vivait sa famille. La peur de l'évasion explique la réticence de prendre comme esclaves les hommes adultes ainsi que la sévérité des traitements réservés aux nouveaux esclaves⁶⁷.

Avec le temps, une nouvelle langue et de nouvelles habitudes, un esclave devenait partie intégrante de la maison et de la communauté. La cohabitation et la parentalité marquent deux étapes-clés dans le processus de son intégration⁶⁸. Sanankoua suggère qu'au Masina, l'intégration complète des hommes n'intervenait qu'à partir de la deuxième génération, alors que pour les femmes c'était dès leur première grossesse⁶⁹. Patterson soutient que dans presque toutes les sociétés esclavagistes, les maîtres reconnaissent une forme d'union conjugale entre esclaves, mais jamais cette reconnaissance n'impliquait des pouvoirs de garde sur leurs enfants⁷⁰. La proportion hommes / femmes au Soudan occidental était telle que la majorité des hommes esclaves avaient au moins une femme et c'est le maître qui était censé la leur trouver⁷¹. La cohabitation et la parenté enraccinaient les hommes et les femmes au sein de la communauté sans pour autant créer un réseau des liens familiaux. En l'absence d'autorité paternelle, l'essence de la subordination de l'esclave masculin au ménage résidait dans la maison familiale. Le terme *rimaïbe* désignait « ceux qui n'ont pas donné naissance », ce qui réfère à l'absence de lien social plus qu'à une inexistence de reproduction biologique⁷². L'enfant esclave hérite du statut de sa mère et appartient à son maître. Le propriétaire de la poule, dit-on, est propriétaire des poussins⁷³. Son père ne pouvait ni lui léguer ni contrôler son travail, et l'enfant ne pouvait donc rien hériter. Certaines sources suggèrent que des maîtres permettaient aux enfants d'hériter d'une partie des richesses de leur père; cependant, dans ce cas, il

66. BAZIN 1975 : 142; MONTEIL 1924 : 193; BINGER 1892 : I, 20.

67. TAUXIER 1921 : 265; rapport sur l'esclavage, Kissi, ARS, K 14; Raz el Ma et Kita, ARS, K 19.

68. Rapports sur l'esclavage, Kouroussa, ARS, K 14; Yatenga et Médine, ARS, K 19.

69. SANANKOUA 1990 : 110.

70. PATTERSON 1982 : 187.

71. KLEIN 1983b; MEILLASSOUX 1983; OLIVIER DE SARDAN 1983. La plupart des sources indiquent que le maître devait donner une femme à son esclave. Mais je n'ai jamais vu d'obligation exprimée quant à un époux pour une femme esclave.

72. RIESMAN 1974 : 83. Dans son étude sur les Peuls du Boobola, le géographe Michel Benoît (1979) rapporte un témoignage à propos des *rimaïbe* devenus éleveurs, ainsi qu'une chronologie des « moments » de l'esclavage, leur affranchissement et les liens qu'ils gardaient avec les Peuls, leurs anciens maîtres. Les *rimaïbe* étaient des esclaves des Peuls, comme les *bella** des Touaregs dont la présente génération garde les liens et les traces, au Burkina Faso, par exemple, selon des témoignages en 2015.

73. AMES 1953 : 14.

ne s'agissait pas d'un droit, mais d'un cadeau⁷⁴. Pendant toute la période coloniale, les maîtres saisissaient les biens des esclaves décédés. De même, le maître pouvait requérir les services de l'enfant esclave, tantôt après la perte de ses dents de lait, tantôt après sa circoncision⁷⁵. Ainsi, le rôle du père se limitait à la première éducation de l'enfant.

Dans plusieurs régions, les enfants esclaves étaient donnés pour acquérir la mariée. Ainsi, les jeunes esclaves déménageaient souvent à l'intérieur de la maison du maître, ou étaient définitivement séparés de leurs parents. D'un point de vue juridique, l'esclave n'avait aucune famille en dehors de son maître. Même après leur mariage, les esclaves étaient soumis à la décision du maître qui se réservait la dot. La seule manière pour une femme esclave d'échapper à cet isolement était de donner naissance à un enfant masculin pour un membre de la famille du maître. Des esclaves mariés n'étaient pas incités à avoir leurs propres enfants même s'ils étaient amenés à le faire. Ils supportaient le coût de l'éducation des petits enfants, mais ne pouvaient compter sur le travail de l'enfant plus âgé, ni sur le soutien de leurs enfants adultes lors de leur vieillesse⁷⁶. Compte tenu des difficultés qu'ils avaient à produire le moindre surplus, ils avaient plutôt intérêt à contrôler leur reproduction. « N'étant pas parent, écrit Meillassoux, l'esclave n'a pas droit à ce qui relève de l'apparentement et de la franchise⁷⁷. » Cela était aussi vrai pour l'esclave privilégié que pour le pauvre esclave de peine, et c'est précisément cela qui conférait autant de valeur aux esclaves privilégiés.

L'esclavage en Afrique de l'Ouest et le commerce d'exportation

L'esclavage aurait-il été aussi important sans le commerce d'exportation ? De toute évidence, l'usage de meilleures armes a favorisé l'esclavagisme, et l'augmentation du commerce de produits de base a conduit à une centralisation politique qui rendait possible une exploitation accrue de la main-d'œuvre esclave, mais les conditions en Afrique occidentale ont rendu inévitable le développement d'une forme de servitude. Un ethnographe hollandais, H.I. Nieboer, a suggéré que l'esclavage se développe plus là où les terres sont

74. MONTEIL 1924 : 219 ; ROUSSEAU 1929 : 294 ; rapports sur l'esclavage de Nioro, Kita, Dori, Sikasso, Bamako et Djenné, ARS, K 19.

75. Rapports sur l'esclavage, Kaédi, Louga, Dagana, ARS, K 18.

76. KLEIN 1983a et b.

77. MEILLASSOUX 1986 : 139.

riches, la main-d'œuvre rare et le travail non qualifié. Les esclaves étaient rarement utilisés pour le travail productif là où la pénurie des terres fertiles était un moyen plus efficace de forcer certaines personnes à travailler pour d'autres⁷⁸. C'est pourquoi beaucoup d'empires asiatiques n'ont pas développé des modes de production esclavagiste⁷⁹. Plus récemment, des chercheurs ont revu et corrigé les analyses de Nieboer. Ainsi, Goody soutient que le développement de l'esclavage dépendait non seulement d'un rapport élevé entre terre et main-d'œuvre, mais aussi d'un État centralisé et de classes dirigeantes intéressées à extraire des excédents⁸⁰.

C'était le cas en Afrique. Les densités de population étaient faibles et la terre se trouvait généralement disponible. Or Gray et Birmingham soutiennent que : « En Afrique, la véritable clé pour assurer la production et la prospérité, c'étaient les hommes et les femmes ; comme la terre était largement disponible, peu de valeur s'y attachait de ce fait⁸¹ ». Quand la lutte pour des ressources limitées conduisait certains à devenir plus puissants que les autres, les formes de dépendance ont évolué : le clientélisme, de nouvelles formes de mariage, de mise en gage et d'esclavage. Les armes en fer, les fusils et les chevaux ont libéré les élites des contraintes des sociétés égalitaires et de leurs structures sociales d'antan. Watson suggère que l'accès à la terre différenciait les modèles ouverts d'esclavage prédominants en Afrique des modèles fermés d'esclavage habituels dans les sociétés densément peuplées de l'Asie. Dans les modèles ouverts, les esclaves s'incorporaient peu à peu dans les lignages, alors que cela était impossible dans les modèles fermés⁸². Pour Watson, les modèles étaient fermés parce que la terre était rare et que les groupes de parenté dominants avaient intérêt à en restreindre les droits d'accès. Il s'agissait aussi de sociétés où le rôle des esclaves se caractérisait plus par le service que par la production. Les systèmes américains étaient également fermés, non à cause de la valeur élevée de la terre, mais parce que les propriétaires d'esclaves pouvaient les contraindre par la force et tirer ainsi plus de travail des esclaves par la coercition. Cooper soutient que les élites propriétaires d'esclaves permettaient un progrès de l'esclave africain à travers les étapes de leur incorporation, parce qu'elles étaient trop faibles pour soutenir les conflits qui pouvaient résulter de tentatives destinées à

78. NIEBOER 1910; GOODY 1980.

79. Sur la Chine, voir WILBUR 1943 et WATSON 1980b et c. Sur les autres systèmes asiatiques, voir WATSON 1980a; REID 1983; PATNAIK & DINGWANEY 1985.

80. GOODY 1980 : 23. Voir aussi BAKS *et al.* 1966; DOMAR 1970; COOPER 1977 : 155-156.

81. GRAY & BIRMINGHAM 1970 : 18. Goody (1971 : 32) soutenait que ce n'étaient pas uniquement les femmes et les esclaves, mais plutôt les armes et les chevaux, les moyens de la destruction, qui constituaient la base du pouvoir.

82. Le modèle d'une société ouverte proposé par Watson (1980b : 9-13) est tiré de MIERS & KOPYTOFF 1977.

contraindre les esclaves à rester dans des groupes fermés. Cooper suggère également qu'en Afrique, la lutte politique impliquait souvent des lignages opposés qui augmentaient leur production, leur potentiel militaire et leurs possibilités reproductives en incorporant des esclaves⁸³.

Le Soudan occidental se caractérisait par : des villes, des États centralisés, l'Islam, la spécialisation dans les métiers divers et le commerce à longue distance. Néanmoins, sa croissance n'a pas été le résultat de la richesse naturelle. Bien que traversée par plusieurs fleuves, c'était une région aux sols pauvres et aux précipitations erratiques. Son développement social provint de ce que les gens ont su faire de ressources limitées, et en particulier de leurs ressources humaines. Aux derniers siècles avant le colonialisme, l'esclavage y fut probablement l'une des diverses richesses, mais la plus importante. La main-d'œuvre esclave compta pour beaucoup dans le développement économique lors de la période de la traite atlantique. Néanmoins, la dépendance par rapport à la traite et à l'utilisation d'esclaves a limité à la fois le développement économique et la croissance démographique. Un long débat s'est instauré à propos de la dépopulation de l'Afrique à cause de la traite des esclaves. Une estimation précise est impossible, mais il est certain que la population n'a connu, au mieux, qu'une stagnation de sa croissance, alors que dans le reste du monde, elle augmentait de manière très rapide. Pour ma part, je soutiens que des arguments existent dans beaucoup de régions d'Afrique pour soutenir que la population y diminua au cours des XVIII^e et XIX^e siècles⁸⁴.

La manumission

Selon Meillassoux, la dernière étape de l'intégration de l'esclave dans la société est la manumission, qu'il considère comme la quatrième étape de l'incorporation. Nous ne savons pas quantifier ce phénomène, mais son existence sous des formes diverses et similaires est largement rapportée. D'abord, la recommandation du Coran de se livrer à l'acte pieux de la manumission a signifié que dans les régions fortement musulmanes, il y avait certains cas de manumission sur le lit de mort, pour des personnes âgées. Un esclave venu à La Mecque avec son maître ou qui excellait dans les études coraniques était en général libéré, même si ces cas étaient en réalité très rares⁸⁵. Les esclaves ne recevaient pas de formation, en règle générale. Ensuite, le Coran prévoit

83. COOPER 1977 : 5-6, 1980 et 1981. Son analyse s'appuie sur MEILLASSOUX 1975a.

84. Sur l'impact démographique, voir MANNING 1990 : chap. 3-4. Voir aussi INIKORI 1982 ; KLEIN 1992a et 1994 ; RODNEY 1966 ; FAGE 1975 et 1980.

85. Rapports sur l'esclavage, Tombouctou, Djenné, Kita, Bourem, ARS, K 19.